



RAPPORT  
ANNUEL  
2020  
2021

# Table des matières

La SANB en bref .....	1
Conseil d'administration, équipe de la SANB et équipe du RIFNB. ....	2
Messages des partenaires .....	3
Rapport du président .....	7
Rapport du directeur général. ....	14
Les Parle-Quères .....	38
Les sondages .....	40
Lis pour voir! .....	43
Rapport du directeur des communications .....	44
États financiers de la SANB .....	51
Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB). ....	53
Rapport de la coordinatrice .....	55
Message du président du Fonds de l'avenir de la SANB Inc.....	63
États financiers du Fonds de l'avenir de la SANB Inc.....	64

# La SANB en bref

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne et francophone aux niveaux local et provincial et selon ses spécificités. Elle intervient auprès des pouvoirs publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aménagement du français et du développement régional notamment, pour assurer le mieux-être et le développement de la communauté qu'elle représente. La SANB met à la disposition des citoyennes et citoyens des espaces où ils peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs valeurs.

Étant membre de la Société nationale de l'Acadie et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la SANB s'associe aux organismes et mouvements de solidarité des communautés acadiennes et francophones sur les scènes atlantique, canadienne et internationale pour mieux travailler au développement et au rayonnement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Alexandre Cédric Doucet**  
Président



**Serge Brideau**  
Vice-président et représentant  
de la Péninsule acadienne



**Rémi Rousselle**  
Trésorier et représentant  
de la région Miramichi



**Rosella Melanson**  
Représentante provinciale



**Simon Ouellette**  
Représentant provincial



**Monica Martin**  
Représentante de la région Nord-Ouest



**Firas Salti**  
Représentant de la région Sud-Est



**Nicole Sluyter**  
Représentante de la région Sud



**Mylène Ouellette**  
Représentante de la région Nord

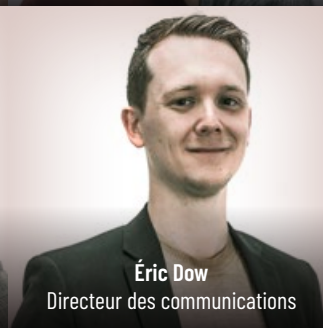
## L'ÉQUIPE DE LA SANB ET DU RIFNB



**Ali Chaisson,**  
Directeur général



**Denise Rousselle,**  
Directrice général adjointe



**Éric Dow**  
Directeur des communications



**Sébastien Lord-Émard**  
Chargé de projets



**Véronic Thériault,**  
Responsable de la liaison  
et services aux membres



**Stéphanie Méroni**  
Coordinatrice du RIFNB



**Sara Azari,**  
Responsable des communications



**Chantal Vortmann-Rieswick,**  
Responsable de la liaison

# Messages des partenaires

SANB  
RAPPORT  
ANNUEL  
2020-2021

## Message du président de la FCFA du Canada

Chères amies, chers amis de l'Acadie du Nouveau-Brunswick,

S'il y a une leçon à tirer de l'année 2020-2021, c'est que même au cœur d'une pandémie comme celle que nous vivons depuis un an, les francophones, les Acadiens et les Acadiennes savent trouver des manières de se rassembler, de se mobiliser et d'avancer ensemble.



**Monsieur  
Jean Johnson**

Président de la Fédération des  
communautés francophones et  
acadiennes du Canada

Je ne parle pas ici seulement des célébrations de la Fête nationale de l'Acadie qui se sont réinventées en format virtuel. Nous qui savons si bien surmonter les obstacles, nous avons trouvé des façons novatrices d'atteindre nos objectifs. Ensemble, nous avons réussi à faire ajouter des questions au recensement pour enfin dénombrer tous les enfants et jeunes qui ont droit à l'éducation en français. Ensemble, nous sommes plus près que jamais d'une Loi sur les langues officielles modernisée, forte et respectée.

Il reste que la pandémie a rendu vulnérables plusieurs de nos organismes et institutions, particulièrement au Nouveau-Brunswick. L'étude que nous avons réalisée à cet égard à l'automne 2020 montre clairement tout le travail que nous aurons à faire pour adapter nos organismes dans le contexte post-pandémie. Il nous faudra relever nos manches.

Je tiens à vous assurer que la FCFA sera là, aux côtés de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, pour relever ce nouveau défi.

En toute solidarité,

**Jean Johnson**

**Louise Imbeault, O.N.-B.**

Présidente de la Société  
Nationale de l'Acadie



## Message de la présidente de la SNA

La Société Nationale de l'Acadie est fière de s'associer à la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour célébrer une année bien remplie.

Quand les organismes porte-paroles et les organismes jeunesse conjuguent leur travail avec la SANB, c'est l'Acadie tout entière qui en profite. Ensemble, nous jouons un rôle crucial pour la promotion et la défense des droits des

Acadiens et des Acadiennes et pour notre épanouissement.

Nous avons incarné notre devise, L'Union fait la force, à plusieurs reprises au cours de cette année, notamment dans notre effort partagé en vue de la modernisation de la Loi sur les langues officielles du Canada. Je saisis l'occasion pour féliciter la SANB pour son travail pour la révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, toujours en cours, afin de s'assurer que les revendications des Acadiens et Acadiennes soit prise en compte.

La collaboration entre les membres de la SNA a porté un autre fruit: le financement de la Fête nationale de l'Acadie. C'est une victoire pour le peuple acadien, qui aura droit à un financement lui permettant de célébrer dignement son patrimoine, en plus de protéger de nombreux emplois dans le secteur des arts et de la culture et de générer des retombées intéressantes dans le secteur du tourisme des communautés acadiennes.

L'Acadie a besoin d'une société civile forte, composée de gens dévoués à l'avancement de notre peuple. Nous continuerons de compter sur l'appui de la SANB pour faire avancer les dossiers importants.

Je tiens à vous remercier sincèrement, membres, personnel et bénévoles de la SANB, pour votre contribution à l'Acadie. C'est grâce à vous, tous et toutes, si l'Acadie du Nouveau-Brunswick continue à s'affirmer et à rayonner avec vigueur.

Continuons de bâtir ensemble, merci de tout cœur et vive l'Acadie!

## Message du **ministre responsable de la Francophonie**

À titre de ministre responsable de la Francophonie, je salue le travail et l'engagement de votre organisme envers la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Au fil des ans, la SANB a contribué à l'avancement de l'Acadie d'ici, par le biais de partenariats avec les diverses instances communautaires et gouvernementales.

Je tiens à féliciter la SANB pour sa participation active aux divers dossiers et projets qui ont comme objectif de favoriser le développement continu de l'Acadie et de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Je vous souhaite une autre année riche en collaborations qui sauront appuyer la croissance économique, sociale et culturelle de la population acadienne et francophone, ainsi que de tous les résidents de notre province.



**L'hon. Glen Savoie**

Ministre responsable de  
la Francophonie



Mathieu Roy-Comeau,  
journaliste à l'Acadie  
Nouvelle, et Alexandre  
Cédric Doucet



Alexandre Cédric Doucet qui offre un don au nom de  
la communauté au Food Dépôt Alimentaire dans le cadre de  
la campagne Agir pour nourrir

Alexandre Cédric Doucet et Nicole Sluyter



# Rapport du président

SANB  
RAPPORT  
ANNUEL  
2020-2021

Chères et chers membres, collègues et partenaires,

Lorsque j'ai commencé ma campagne électorale en février 2020, la pandémie n'était pas encore annoncée en Amérique du Nord. C'est donc avec une courte période d'adaptation que j'ai eu l'énorme privilège de me faire élire par les membres de la SANB pour représenter les intérêts généraux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Ce fut une première année de mandat fort occupée. Même si les rencontres en présentiel n'ont pas eu lieu de la même manière cette année, nous avons pu pleinement profiter des avantages du virtuel. En ce sens, nous avons multiplié les rencontres politiques aux quatre coins de la province et du pays, tout en demeurant assis dans nos bureaux respectifs. Au cours de la dernière année, votre organisme a eu plus d'une centaine de rencontres avec diverses actrices et divers acteurs des scènes politiques provinciales et fédéral.



**Alexandre  
Cédric Doucet**  
Président de la SANB

Cinquante-et-un ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick et au fédéral, ce grand projet de société visant l'égalité réelle entre les deux communautés de langues officielles est à la croisée des chemins, car une importante problématique demeure : la mise en œuvre des dispositions législatives par les gouvernements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick entreprend présentement des réformes majeures dans divers domaines où la finalité touchera directement la vitalité de la communauté acadienne. En ce sens, je pense que la pandémie a créé une apathie collective vis-à-vis des changements à venir. Pour paraphraser un dicton célèbre, il faut que les Acadiennes et les Acadiens de la province s'organisent, sinon nous allons nous faire organiser. La mobilisation communautaire et citoyenne sera déterminante de notre avenir. Il faut se rappeler que dans de nombreuses régions de la province, nous sommes démographiquement majoritaires. Nous avons donc la possibilité d'agir comme une majorité.

## Les grandes tendances linguistiques

Comme chaque année, la question linguistique a retenu l'attention partout dans la province. Mon mandat a débuté avec l'élection d'un gouvernement majoritaire progressiste-conservateur. Sans répéter les diverses prises de positions passées du premier ministre Higgs, suffit de dire que nous n'avons pas le choix de trouver une façon à travailler avec son gouvernement. La pandémie fait en sorte qu'il est encore plus difficile de mobiliser physiquement les gens afin de dévier l'attention médiatique et politique en notre faveur. Il faut donc agir avec discernement.

Nous travaillons présentement avec acharnement sur le dossier de la révision de la Loi sur les langues officielles. Au moment d'écrire ses lignes, nous avons bombardé le gouvernement provincial de rencontres. Les consultations et la mobilisation de nos membres et de la communauté acadienne doivent être notre priorité lors des prochaines semaines et des prochains mois. Il s'agit d'un dossier de la plus grande importance pour l'intérêt général de l'Acadie. Si le gouvernement en place ne sent pas un minimum d'engouement sur ce dossier de la part de la communauté, il se peut qu'il opte pour une révision « statu quo ». Ce serait une catastrophe.

La nomination des deux commissaires, en l'occurrence Yvette Finn et John McLaughlin, rajoute de la valeur au processus. Cependant, deux mystères restent à préciser dans cette équation. D'abord, l'ajout de la question de l'immersion française va-t-il créer un écran de fumée pour embrouiller le processus? Ensuite, bien que deux personnes hautement compétentes aient été nommées pour se charger de ce dossier, est-ce que le processus en soi représente une tactique du gouvernement pour s'écarter du dossier linguistique du point de vue médiatique jusqu'au dépôt du rapport le 31 décembre 2021? Une autre de mes inquiétudes est la mise à l'écart de nos parlementaires du processus de révision. Ces derniers se doivent d'être partie intégrante de cette démarche puisque la Loi représente un contrat social entre les deux communautés linguistiques officielles de la province. Tout court, c'est cette loi qui permet la cohésion sociale. Nos députées et députés doivent recevoir de l'information véridique pour ensuite la vulgariser auprès de leur circonscription respective.

En ce qui concerne le fédéral, nous faisons face à un gouvernement qui veut véritablement instaurer un nouveau paradigme quant à sa vision des deux langues officielles. La vision de Pierre Elliott Trudeau se traduisait par une protection des langues minoritaires, soit de l'anglais au Québec et du français dans le restant du pays. Or, il faut se rappeler que le climat politique était nettement différent à cette époque. Le gouvernement de Trudeau père disait que le fédéral était le véritable porte-parole des Anglo-Québécois, car le gouvernement provincial au Québec était souverainiste. Maintenant, la réalité a changé. Le gouvernement fédéral du premier ministre Justin Trudeau, accompagné par la ministre des Langues officielles, Mélanie Joly, veut apposer une vision asymétrique des deux langues officielles. En d'autres mots, le fédéral veut protéger, de prime abord, la langue française partout au pays. Protéger la langue française, cela veut aussi dire protéger les institutions puisque c'est ces dernières qui permettent à la communauté acadienne et francophone de s'épanouir et de se développer. À titre d'exemple, où serions-nous sans l'Université de Moncton?

Bien que le gouvernement fédéral ait un désir de financer nos institutions acadiennes pour protéger notre belle langue française, il va falloir garder un œil sur les transferts fédéraux-provinciaux en matière de langues officielles dans les prochaines semaines. Pour faciliter les transferts, il faut que le gouvernement provincial soit à la table de négociation. Le sera-t-il ?

Dans l'ensemble, je dois avouer être inquiet de l'avenir du pouvoir acadien. En 2022, le gouvernement fédéral créera une commission afin de réviser les circonscriptions électorales du pays. Un des critères que la commission électorale regardera sera la démographie. Sans surprise, le Nouveau-Brunswick et les provinces de l'Atlantique ont, sur ce point, un grand désavantage vis-à-vis des provinces comme le Québec et l'Ontario. La Constitution canadienne protège un minimum de circonscriptions pour le Nouveau-Brunswick et pour les autres provinces maritimes. Présentement, dans les quatre provinces atlantiques, nous avons un total de 32 circonscriptions, comparativement à 338 dans l'ensemble du pays. Après les travaux de la prochaine révision, nous en serons à combien ? 350 ? 370 ? Peu importe le nombre, le pouvoir des Acadiens, des Acadiennes et des provinces de l'Est en matière de représentativité sera encore plus dilué. Dans un avenir rapproché, cette situation hautement préoccupante affectera les transferts fédéraux-provinciaux. Déjà, depuis plusieurs années, des provinces « riches » comme l'Alberta reçoivent plus d'argent dans les transferts en santé que des provinces « pauvres » comme le Nouveau-Brunswick.

Devant ces problèmes d'envergure pour notre société contemporaine, comment allons-nous, Acadiennes et Acadiens, nous positionner ? La réflexion et la mobilisation sont de mise.

## La démographie : immigration et petite-enfance

L'un des plus grands défis pour la communauté acadienne de la province demeure sa démographie. Le Nouveau-Brunswick, à titre de seule province bilingue, doit tirer son épingle du jeu à l'échelle pancanadienne. En ce moment, le ministère de l'Immigration est, en fait, un sous-ministère nommé « Croissance démographique » avec moins de dix employés. Comment la province peut-elle s'assurer de bien réaliser l'immigration, francophone et anglophone, avec si peu de budget et de ressources humaines ? Comme prévu à l'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867, l'immigration est une compétence partagée entre le fédéral et le provincial. Au moment d'écrire ces lignes, le Québec est la seule province canadienne à avoir rapatrié le ministère pour gérer elle-même l'immigration sur son territoire. Notre province se doit de copier ce modèle afin d'arriver à une dualité en immigration et en petite enfance.

L'immigration francophone ne doit pas seulement être une question utilitaire pour l'Acadie. Nous devons nous assurer d'être une communauté accueillante où les immigrantes et les immigrants peuvent s'épanouir et se définir comme Acadiennes et Acadiens. Nous devons tous et toutes lutter pour éliminer les barrières systémiques qui



*AGA du Fonds de l'avenir de la SANB Inc*



*Ali Chaisson, directeur général, lors de l'AGA 2020*



*Patrick Clarke, ancien membre du CA, et son épouse Claudine Bilodeau*



*Ali Chaisson et Alexandre Cédric Doucet à Fredericton*

empêchent l'inclusion et l'accès au travail. Le respect des gens doit demeurer une valeur malgré l'intensité du débat puisque les projets collectifs acadiens devront revêtir un visage humain. La SANB a le devoir de participer à cette ouverture envers les nouveaux arrivants. Le symbolisme derrière la création d'un prix pour reconnaître une entreprise néo-brunswickoise championne de la diversité pourrait être très intéressant, entre autres initiatives.

### Causes devant les tribunaux

Au moment présent, la SANB est très active devant les tribunaux. L'un des cas les plus médiatisés est sans aucun doute celui contre l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB). Comme dans tout litige, il y a toujours des rebondissements inattendus. Alors, avec la Fédération des étudiantes et étudiants du campus universitaire du Moncton (FÉÉCUM), nous en sommes à retourner à la Cour du Banc de la Reine pour défendre les droits linguistiques des Acadiens et des francophones. L'autre dossier devant les tribunaux est celui contre Justin Trudeau et Julie Payette pour la nomination d'une lieutenante gouverneure unilingue anglophone au Nouveau-Brunswick. Bien que ce ne soit pas un dossier où les gens sentiront un grand effet sur le terrain, c'est le devoir de la SANB de jouer son rôle de chien de garde pour assurer le respect des droits linguistiques par les différents paliers du gouvernement.

Je me dois cependant de rajouter un commentaire éditorial au sujet des tribunaux. Il ne faut absolument pas que les langues officielles demeurent seulement un enjeu du domaine juridique. Plusieurs chercheuses et chercheurs en Acadie stipulent que nous assistons à une judiciarisation linguistique de l'Acadie. Elles et ils n'ont pas tort. La politique doit être la stratégie privilégiée pour arriver à nos fins. Il faut revoir nos tactiques et nos stratégies puisque les litiges sont très coûteux au niveau monétaire et au niveau du temps. Le tissu social, économique et politique de l'Acadie ne peut pas juste être sauvegardé par les juges des différentes instances. La voie vers la liberté individuelle et collective des Acadiennes et des Acadiens se doit d'être tracée par un minimum de désir d'autonomie. La dualité linguistique et la décentralisation des services administratifs de l'État provincial et fédéral peuvent être intéressantes dans l'équation.

## Conclusion

C'est avec beaucoup d'énergie que j'entrevois la prochaine année. L'organisme se doit de devenir un incontournable quant à la politique publique gouvernementale au provincial et au fédéral. Ma quête pour des résultats concrets, sans « chialer pour chialer », est mon point de référence quant aux actions quotidiennes de l'organisme. Nos revendications doivent toujours être accompagnées de solutions. Avec un conseil d'administration et une équipe incroyables, la SANB est rendue à un autre niveau. Je suis très content de la positivité et de la cordialité de mes collègues chez les autres organismes associatifs et sectoriels de la province.

Ma principale mission pour ma dernière année de mandat est sans aucun doute la démocratisation et l'accessibilité de l'organisme avec ses membres. D'après moi, les citoyennes et les citoyens sont la raison d'être et le cœur de la SANB. Quoique l'aspect « présentiel » des activités quotidiennes manque à toutes et à tous, il ne faut pas arrêter de penser à comment redynamiser la collectivité acadienne de la province. Il faut se défaire de cette perception que nous sommes un organisme par et pour l'élite. Je vous assure, il n'y a pas une seule journée où je n'ai pas eu une réflexion au sujet de notre membriété. Ça me tient réellement à cœur.

Merci à nos membres, au Conseil d'administration, à la Direction générale et à toute l'équipe de m'appuyer dans mes idées et dans mes projets les plus fous. Ensemble, nous y arriverons.

Encore une fois, merci ! C'est sincèrement un honneur de vous représenter.

Acadiennement,

**Alexandre Cédric Doucet**



*Conseil d'administration du Fonds de l'avenir de la SANB Inc*



*Alexandre Cédric Doucet en entrevue devant l'Assemblée législative à Fredericton*

# Rapport du directeur général



**Ali Chaisson,**  
Directeur général

## Gestion de la Société

Mon rôle, c'est d'exécuter les décisions de mon Conseil d'administration, et plus encore, les résolutions de l'Assemblée générale. Je suis un fonctionnaire. Je « fonctionne ». L'instabilité dans toutes ses formes est une source de grande anxiété pour une direction générale, plus encore pour un siège social. Il va donc sans dire que la pandémie de la Covid-19 a grandement influencé les opérations du siège social depuis le début de la nouvelle année financière.

Le cycle de planification de la SANB veut que l'AGA de l'organisme se tienne en juin de chaque année. Cette année, un élément important s'est ajouté : l'élection de la présidence au suffrage universel des membres. La SANB se prépare pour la mise en œuvre d'un tel vote depuis 2016, et la pandémie a semé un doute quant à l'échéancier prévu. Toutefois, nous avons su relever le défi. Depuis 2017, la SANB a attiré quelque 2111 nouveaux membres et ce, sans campagne de recrutement poussée. L'engouement des élections à la présidence, principalement alimenté par les efforts des deux candidats à faire « signer » de nouveaux membres, a été très intéressant. Par contre, le défi que représente la fameuse « liste de membres » a été historiquement une source de mécontentement importante pour le Conseil d'administration, mais plus encore pour le siège social. Une gestion aléatoire « des » listes de membres combinée avec une évolution technologique importante depuis la fin des années 80 ont été de grandes sources de frustration. Confectionner un système de gestion des membres moderne basé sur les courriels, alors qu'une très importante proportion des membres n'avait pas de courriel lors de leur inscription originale, a posé de sérieux défis.

Le Conseil d'administration s'est penché sur la question de tenir une assemblée générale annuelle pendant la pandémie. Par conviction, et en faisant preuve d'un courage exemplaire, le CA a décidé d'aller de l'avant. Bien que l'équipe soit très habile, et généralement remplie d'une grande volonté, je dois vous avouer que j'avais de sérieux doutes. Entre février et avril, nous avons un peu perdu le fil, bien que notre détermination de réussir était palpable. Je dis que nous avons perdu le fil, car nous avons mal évalué à quel point le mariage entre les options technologiques facilement déployées et notre structure de gouvernance n'était pas forcément aligné. Au centre du défi, l'élection des représentants régionaux et les limites qui s'imposent aux nouveaux membres, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas membres depuis plus de trente jours avant la tenue des élections. Essentiellement,





*De gauche à droit, Alexandre Cédric Doucet, Serge Brideau, Ali Chaisson à Fredericton*



*Ali Chaisson, ministre Dominic Cardy, Alexandre Cédric Doucet et Serge Brideau lors d'une rencontre politique*



*La SANB rencontre les ministres Savoie et Cardy, accompagné de Line Pinet*



De gauche à droite, Alexandre Cédric Doucet, Pascale Rioux, Firas Salti et Hela Salti



Gauche à droite, Alexandre Bellefeuille et Jean-Philippe Raïche, membres de la SANB, lors de l'AGA 2020 du Fonds de l'Avenir à Tracadie



La SANB rencontre une partie du caucus libéral du Nouveau-Brunswick. Gauche à droite, Robert Gauvin, Benoît Bourque, Alexandre Cédric Doucet, et Daniel Guitard

nous avons plusieurs catégories de membres, qui ont des droits et des privilèges différents, dont le droit de vote à l'assemblée générale annuelle dûment convoquée. En gros, nous avons réussi malgré les défis. Ironiquement, la plus grande source de défis lors du vote à l'AGA aura été les nouveaux membres aux droits et privilèges limités !

Cela dit, nous pouvons affirmer en toute franchise que nous avons eu une « vraie » élection. Les deux candidats étaient crédibles et, pour une première expérience virtuelle, un total de 645 votes n'est pas un mauvais résultat. Nous pouvons faire mieux, certes, mais il faut célébrer cette réussite ! L'installation de la nouvelle présidence était très fluide et la période de transition fut très rapide. Nous avons un conseil composé de gens expérimentés, qui veulent contribuer.

La période post-AGA lance normalement la période estivale. La transition cette année était un peu différente, car la Covid-19 a provoqué une série de changements quant à notre « comportement » habituel. Une chose que nous ne pouvons pas ignorer, c'est la continuité des opérations. Nous avons numérisé, pour une quatrième année consécutive, le plus de documents possibles, pour deux raisons : 1) réduire l'espace de rangement nécessaire (et ainsi réduire les coûts), et 2) offrir aux chercheurs et autres personnes intéressées l'occasion de consulter un maximum d'informations pour fins de recherche ou pour d'autres besoins jugés opportuns.

Nous avons organisé une première session de travail du Conseil d'administration à la fin août à Fredericton. Cette session a démontré clairement à quel point le CA est engagé et que son mandat de deux ans sera très intéressant. Si nous voulons être des leaders responsables et avant-gardistes, l'innovation doit être perçue comme une condition sine qua non au succès de toute initiative d'amélioration. Les leaders responsables pensent, avant tout, à demain. Lors des dernières années, de concert avec les positions éclairées du Conseil d'administration, nous avons investi beaucoup de temps et de ressources à moderniser nos opérations internes, à structurer davantage notre modèle de gouvernance, et à améliorer nos pratiques de communications et de relations publiques. Le CA s'est réuni pour une deuxième fois en septembre à Tracadie, en marge de l'AGA du Fonds de l'avenir, et les discussions furent franches, respectueuses, mais surtout créatives et effervescentes.

Je suis fier d'annoncer que nous occupons nos espaces rénovés au Centre Madisco à Petit-Rocher (qui deviendra éventuellement la Maison de l'Acadie). Nous avons travaillé très fort afin de créer un environnement de travail moderne, flexible selon les circonstances, et productif. En date du 28 février, la deuxième installation des meubles est prévue la troisième semaine de mars. Je suis persuadé que cet investissement représente une importante mise à niveau de l'image que projette la SANB au sein de la communauté de Petit-Rocher, et donne le ton pour préparer le siège social aux célébrations entourant son 50e anniversaire, prévu en 2023. Cette mise à niveau, bien que d'une esthétique moderne, devrait durer 15, voire 20 ans.

L'ambition ne doit jamais être aveugle. Si la pandémie de Covid-19 nous a appris une chose, c'est la nature imprévisible de notre travail. Ironiquement, les changements que nous avons effectués depuis 2016 nous

ont permis de mieux nous adapter à la réalité de la Covid-19 que bien d'autres organismes. Des plateformes comme Zoom et Teams sont au centre de nos opérations depuis plusieurs années maintenant. Je dois présumer que ça démontre que si nous sommes dans la besogne des réseaux organisationnels, nous savons comment « réseauter ». Tant mieux!

À chaque présidence, son style. La cadence du siège social d'un OSBL est largement dictée par le style de leadership de la présidence. La légitimité, qu'on le veuille ou non, influence également le courage et le goût du risque d'une présidence. La relation entre une présidence et une direction générale représente également un facteur déterminant dans l'efficacité des actions, et tout bonnement, des résultats. Après neuf mois, je peux vous annoncer fièrement que la relation entre le siège social et le président Doucet est exemplaire, et que nous travaillons littéralement main dans la main. La présence du vice-président Brideau se fait aussi sentir : son implication sert très bien à nos fins de communications et à notre présence sur les médias sociaux.

Si nous prenons le temps de parler de choses basiques, mais essentielles, deux chantiers sont en cours. Le premier chantier est la gestion des membres. Notre système de gestion des membres commence à être très bien rodé. Encore, nous avons eu une quantité très importante de nouveaux membres à la suite des élections provinciales de l'automne 2020. La valeur ajoutée d'être membre de la SANB est encore une question fondamentale, et qui est régulièrement au centre de nos discussions. Le deuxième chantier, c'est la révision des Règlements généraux. Le projet avance, et nous serons en mesure de vous présenter un projet de modifications, pour fins d'adoption.

Les travaux préliminaires de préparation en vue de la 48e Assemblée générale annuelle de la SANB sont en chantier, et avancent très bien en date de la rédaction de ces lignes.

## Gestion financière

C'est la fin de ma cinquième année d'observation des grandes tendances financières de la SANB. Sur le plan de la diversification des sources de financement, les résultats démontrent que nous sommes créatifs, proactifs et débrouillards. Encore cette année, la grande tendance est une augmentation du budget des opérations, avec un surplus anormal et très circonstanciel.

Sur une note positive, la Covid-19 a entraîné moins de déplacements pour les membres de l'équipe et du Conseil d'administration, ce qui a servi à réduire certaines dépenses. En revanche, ceci a représenté un défi sur le plan relationnel et de lobbying, surtout dans la première année d'une nouvelle présidence.

Cela dit, ce fut une année très mouvementée, malgré les limites de la pandémie. Les fonds provenant de subventions spéciales pour la Covid-19 nous ont permis de récupérer certaines sommes perdues. La prochaine

année risque cependant d'être plus restrictive sur le plan financier. Je suis très préoccupé par l'après-Covid, car l'endettement public risque d'entraîner une remise en question des finances publiques. Il est donc très possible que l'austérité sera à l'ordre du jour dans un avenir proche. J'ai donc la responsabilité morale d'ajouter mon analyse honnête de la situation : le déficit historique causé par la pandémie aura très certainement des conséquences lourdes pour le contribuable acadien. La réalité politique est que l'austérité ne sera plus seulement un thème politique de droite, mais plutôt une réalité politique transversale dans les années à venir. Les années 90 ont été marquées par l'austérité des années du ministre Paul Martin, où, par exemple, les organismes francophones ont subi des coupures de trente pour cent de leur financement. Avec ceci en tête, suffit de dire que l'heure de la diversification du financement est arrivée!

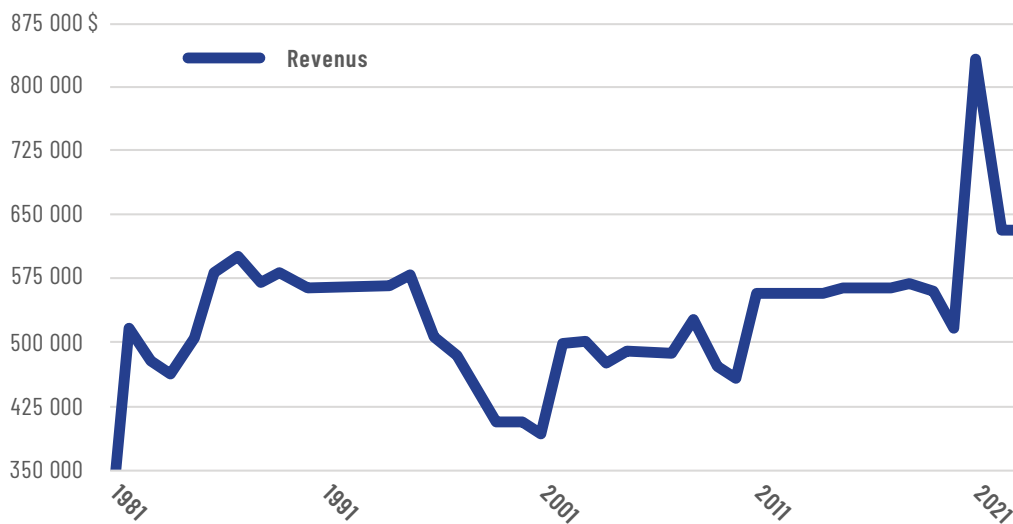
Je suis ambitieux, et généralement très impatient, mais cette ambition se traduit par un désir de voir réussir la SANB. Nous avons développé deux projets de lutte contre la désinformation avec un but principal : assurer une source alternative de financement pour l'organisme. Nous avons plusieurs autres idées de diversification financière, qui sont à différents stades de développement conceptuel. Je suis très convaincu qu'il faut que les organismes collaborent de manière plus fluide, et que le partage de services soit au centre de nos ambitions dans les années à venir. Les organismes avec de plus petits budgets doivent trouver des stratégies pour réduire certains fardeaux administratifs, car leurs défis, notamment en ressources humaines, ne seront pas résolus du jour au lendemain.

Nous avons investi pour mettre à jour nos logiciels de comptabilité et pour ajouter des modules visant à augmenter l'efficacité et à réduire les fardeaux administratifs de nos systèmes. Nous avons également changé la façon que nous procurons nos logiciels et nous avons réduit drastiquement ces coûts; nous avons acheté des licences de logiciels comme Doodly afin de maximiser notre présence sur médias sociaux, entre autres. Essentiellement, notre objectif est de réduire nos obligations envers les consultants et les pigistes lors d'initiatives qui peuvent être réalisées au sein de l'équipe. En bref, nos opérations financières n'ont pas été affectées par la pandémie. En soi, c'est une très bonne nouvelle!

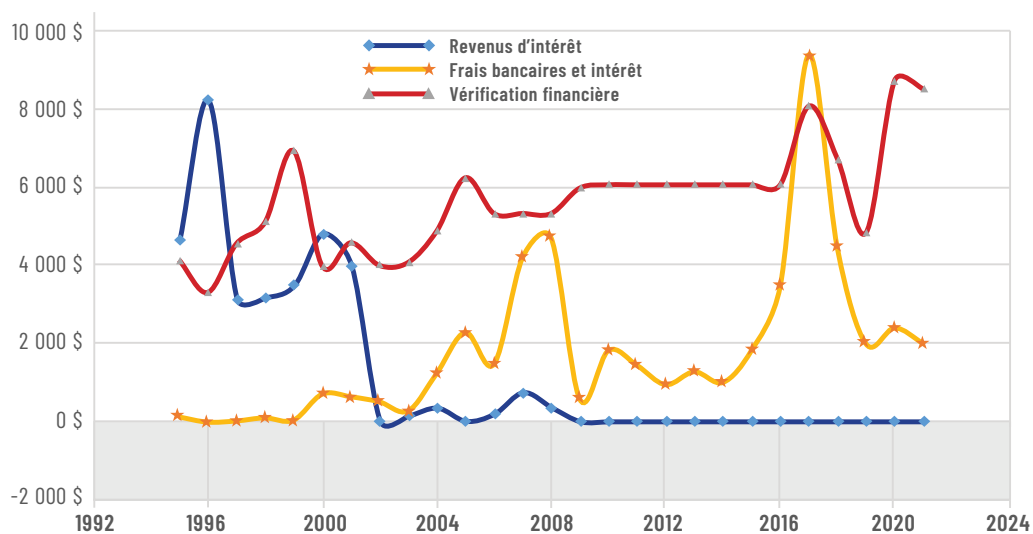
## Gestion des dossiers litigieux

La SANB mène plusieurs dossiers juridiques en ce moment. Nous avons également réussi, par nos actions et avec l'appui de nos partenaires, à influencer positivement certaines décisions.

### Contribution de Patrimoine Canadien Programmes de langues officielles (Fonctionnement) SANB

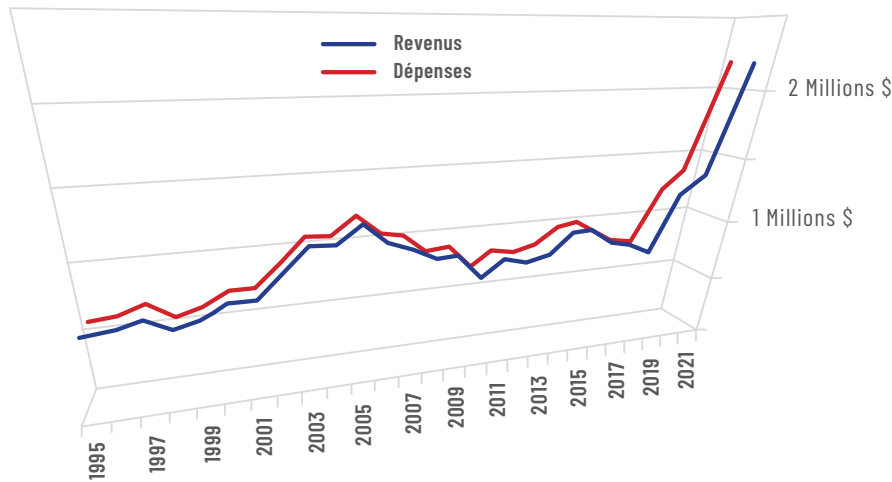


### Frais bancaires et intérêts versus revenus d'intérêt



## Budget total d'opérations - SANB

### Revenus et dépenses - 1995-2019



## Questionnaire abrégé du recensement

À titre d'exemple, nous avons collaboré avec la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick dans la préparation d'un mémoire destiné aux membres du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes. Notre mémoire, intitulé *La décision de poser des questions dans le Recensement visant à dénombrer tous les ayants droit à tous les ménages canadiens plutôt qu'à un échantillon de ceux-ci revient au gouvernement*, a été d'une honnêteté cruelle. En fait, notre but était de faire paraître très mal M. Anil Arora, le Statisticien en Chef du Canada. Le mémoire a eu son effet.

Nos sources indiquent que notre mémoire conjoint a grandement influencé la décision du Gouvernement du Canada à insister que les questions relativement à la langue se trouvent dans le questionnaire court du recensement. Un certain nombre de ministres ont eu connaissance du mémoire, et plusieurs n'ont pas trouvé la situation drôle, entre autres le ministre Bains. C'est un dossier qui date de quatre décennies... La SANB et ses partenaires peuvent donc être très fières de leurs actions et, plus encore, du résultat. Par ailleurs, ce dossier représente une victoire pour l'ensemble de la francophonie canadienne, et de nombreux organismes ont contribué aux efforts depuis bien des années.

## Le dossier de l'examen NCLEX-RN

La SANB et sa codemanderesse, la FÉÉCUM, ont comparu devant la Cour d'appel le 19 février 2021. La décision de la Cour n'est pas encore rendue au moment d'écrire ces lignes. Cependant, chose certaine, des discussions avec la codemanderesse seront nécessaires, peu importe la décision de la Cour. C'est très possiblement l'heure de réaligner les stratégies.

Parallèlement, une association d'infirmières et d'infirmiers francophones a vu le jour récemment dans la province. La SANB suit de très près ces développements, nous avons communiqué notre soutien aux efforts et nous sommes prêts à appuyer l'association dans l'administration et la logistique de ses activités.

## Requête – Nomination d'une lieutenant gouverneure unilingue (Cours du Banc de la Reine)

Les avocats de la SANB négocient actuellement un échéancier avec le gouvernement du Canada concernant les prochaines étapes, c'est-à-dire : le dépôt et la signification d'affidavit(s) additionnel(s) de la requérante, le dépôt et la signification d'affidavit(s) des intimés, le ou les interrogatoire(s) sur l'affidavit, le dépôt et la signification du mémoire de la requérante, le dépôt et la signification du mémoire des intimés et, enfin, l'audience.

Les choses n'avancent pas rapidement et la pandémie n'aide certainement pas. Bien que nous soyons engagés dans un processus juridique, nous faisons des démarches parallèles afin de régler le différend hors Cour. Nous analysons également l'option de déposer une motion au Parlement du Canada pour régler le dossier, soit à la Chambre des communes ou bien au Sénat. Les discussions avancent, mais la pandémie limite l'élaboration de solutions « créatives » pour régler certains problèmes épineux.

## Petite enfance

Avec l'appui du Programme de contestation judiciaire, la SANB et l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick ont demandé et ont par la suite obtenu un avis juridique analysant le régime de services à la petite enfance créée par la Loi sur les services à la petite enfance, à la lumière de l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés.

La SANB et l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick ont également demandé avec succès un financement additionnel de 110 000 \$ du Programme de contestation judiciaire pour les appuyer dans un litige potentiel à cet égard. Ces fonds servent présentement à défricher le terrain de la petite enfance au Nouveau-





*Pascale Rioux et Sue Duguay lors de l'AGA 2020*



*Alexandre Cédric Doucet et Serge Brideau à l'Assemblée législative*



*Me Dominic Caron devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick pour représenter la SANB et la FÉÉCUM dans le dossier NCLEX-RN*

Brunswick afin de bâtir un dossier factuel qui pourra sous-tendre une contestation éventuelle. Chose certaine, la décision mutuelle des parties de procéder représentera une étape très importante, et une fois la décision prise, les avenues de financement seront étudiées de façon responsable. La recherche de preuve est toujours en cours de réalisation.

## Gestion des ressources humaines

Le changement de la présidence d'un organisme influence la manière dont le siège social appuie ladite présidence : à chacun son style, son approche et ses besoins ! Une grande partie du travail du siège social est d'appuyer le travail de la présidence, et de miser sur la place que la revendication va prendre pendant son mandat.

Parallèlement, nous avons connu du succès avec certaines initiatives depuis les dernières années, notamment les Parle-Ouères. Nous avons également des projets, comme le projet BookTube, qui sont très prometteurs. Cependant, ces initiatives méritent un investissement particulier si nous voulons les voir s'épanouir. Certaines personnes au sein de l'équipe se sont vu changer de rôles, et de nouveaux visages se sont également ajoutés. Mais encore, d'autres changements doivent être envisagés si nous voulons maximiser le potentiel de l'environnement social et politique dans lequel nous vivons actuellement.

Lorsque j'extrapole quant à mon ambition, je dois admettre que, règle générale, l'ensemble de l'équipe partage mon enthousiasme. L'équilibre n'est pas toujours facile à atteindre. Pour emprunter un terme du monde des affaires, la SANB a un « cœur de métier » – notre pain et notre beurre. Définir notre pain et notre beurre devrait être simple. Cependant, ce ne l'est pas. En théorie, la programmation financée à la hauteur de 600 000 \$ par année représente notre tartine officielle. Par contre, nous sommes un organisme à vocation politique qui revendique la protection et l'expansion des droits linguistiques. C'est là que les choses se compliquent ! Je vais vous dire très franchement que s'il fallait faire un test pour chacune de nos actions selon les critères de la programmation officielle, plusieurs actions ne passeraient pas...

Afin de gérer ce déséquilibre, l'équipe travaille très fort. Il y a une réelle volonté de changer les choses. Nous proposons beaucoup de projets, nous innovons et nous faisons le mieux que nous pouvons avec les ressources à notre disposition. Je suis un gestionnaire qui croit profondément à l'amélioration continue. Mon plan est de faire une évaluation des ressources humaines dans la prochaine année, afin de mieux aligner les compétences, les profils et les habilités de chacune et de chacun avec les tâches à réaliser.

Nous avons également ajouté une nouvelle ressource en immigration. Nous avons aussi obtenu un financement de deux ans afin de permettre la rétention d'un chercheur en résidence. Nous avons une stratégie de rétention pour un service de recherche au sein de la Société, et nous travaillons d'arrache-pied pour la réaliser.

## Gestion des relations gouvernementales

La SANB est un organisme de revendication politique et, depuis mon arrivée en 2016, je tente d'outiller la Société pour qu'elle puisse prendre la place qui lui revient. Les sables de la politique sont en mouvement constant. Chez les mafiosi, on dit souvent que ce n'est pas le nombre de personnes qu'on élimine qui importe, mais plutôt qui on choisit d'éliminer. Réduit à sa plus simple expression, le démarchage politique c'est « un jeu humain » !

Mais j'offre un bémol ! Il faut faire la distinction entre la politisation de notre organisme et les tactiques politiques : l'organisme peut être aussi politisé qu'il le veut, ça n'aura aucun impact sur les tactiques employées, et donc sur les résultats escomptés. En d'autres mots, les stratégies et les tactiques ne dictent pas les résultats ! Cela dit, une chose est diaboliquement claire : la SANB en juin 2021 est résolument plus politisée qu'elle l'a déjà été !

La SANB est un organisme de revendication politique et nous avons la responsabilité morale de réussir les luttes que nous menons sur l'ensemble des fronts. Les luttes sont difficiles, et souvent de longue haleine, mais ce sont des luttes qui permettent de réelles avancées pour la communauté acadienne. Il faut prendre le temps de bien respirer, car nous sommes potentiellement dans la lutte de notre vie.

La SANB, il faut bien l'admettre, se trouve souvent bien seule sur le champ de bataille. En revanche, je peux vous assurer que nous avons investi dans un bon armement, que les généraux dictent les stratégies et que les soldats réalisent les tactiques. Nos actions ne sont jamais improvisées ! Toute initiative est bien pesée, et nous mettons des bouchées doubles pour réussir. Avons-nous toujours raison ? Avons-nous toujours la bonne solution ? Non ! Par contre, personne ne peut nous accuser ni de fainéantise ni d'absence de courage. Le courage, mes ami.es, sera un outil indispensable lors des prochains mois, mais plus encore lors des prochaines années. Je vous rappelle une chose : la seconde que nos actions deviennent prévisibles, c'est le moment que nous avons perdu la guerre.

## La politique provinciale

Sur la scène provinciale, le printemps fut marqué par les conférences de presse quotidiennes de la Covid-19 et, donc, par l'unilinguisme du premier ministre Higgs. Depuis l'élection du président Doucet, je remarque une augmentation considérable de la quantité, mais plus encore de la qualité des interventions et des discussions auprès des autorités provinciales. Les discussions sont plus fluides, franches et comportent parfois une bonne dose de culot. En politique, parfois, il faut tester le courage de ses interlocuteurs !

Nous maintenons que la création d'un Comité permanent en matière de langues officielles à l'Assemblée législative est une bonne idée. Parfois, certains députés et ministres nous disent qu'ils sont de notre avis. Dans d'autres contextes, ils nous disent le contraire. C'est comme ça, la politique ! Lors de certaines discussions, surtout avant

*La revendication, ce n'est pas du bricolage. C'est une profession qui demande une certaine ténacité, alimentée par de la finesse et de la sagesse. C'est une sauce très fine, qui trouve son élégance dans l'équilibre des arômes d'épices et de crème. Le beurre est réservé au cas où la sauce ne prenne pas, et l'ajout d'une quantité industrielle de ce dernier peut servir à déguiser les erreurs, sans pour autant empoisonner les convives. On arrose comme il faut avec du vin et le truc passe tout seul. Il faut éviter à tout prix que le résultat de la démarche laisse un goût amer, ou pire encore, qu'il entraîne la goutte. Oui, c'est un art raffiné !*



*David Coon, chef du Parti vert du N.-B., Megan Mitton, députée, Kevin Arseneau, député et Alexandre Cédric Doucet*



*Alexandre Cédric Doucet et Serge Brideau avec le caucus du Parti vert du N.-B*

les élections, les gens nous disaient qu'un Comité, c'était « dans le sac », comme ils disent à Cap St-Georges. Nous parlons très souvent de la dualité en immigration, du dossier de l'examen NCLEX, et de bien d'autres enjeux. En matière de francophonie internationale, il y a deux fils conducteurs évidents : 1) l'ère des Jeux de la francophonie internationale, c'est-à-dire l'époque où le Nouveau-Brunswick se démarquait par son désir d'être un acteur important en matière de francophonie, est morte et enterrée, et 2) la contribution du GNB à la francophonie internationale se fera dorénavant par la vente de licences d'écoles privées nommées plus communément L'Acadie. C'est toute une victoire pour les droits linguistiques des Tunisiens ! Je vous donne le défi de trouver le mot Acadie sur le site web du Gouvernement du Nouveau-Brunswick, sauf dans les informations touristiques ou pour souligner la Fête nationale...

La SANB était très présente lors des élections de 2020. Certains diront même que la SANB était bien trop présente, mais ça, c'est autre chose ! Blaine Higgs a réussi à obtenir une courte majorité ! La représentation acadienne est plutôt faible, voire presque inexistante. Rapidement, nous avons réalisé que l'engagement préélectoral des conservateurs envers un Comité permanent des langues officielles n'était PAS un engagement du chef de la formation, mais une promesse effectuée à la veille du déclenchement des élections dans le but d'acheter du temps. Cependant, les bottines suivent rarement les bottines.

La formation politique que dirige Blaine Higgs est une bête complexe. En son sein, il y a des anciens progressistes, des réformistes, des gens de la droite sociale et bien d'autres courants. La question « acadienne », cependant, brille par son absence. C'est la réalité avec laquelle nous devons composer ! Il faut faire partie de la solution, car il y aura une série de « consultations », qui absorbent du temps, et retardent toute initiative législative. Bien que ce soit peut-être toujours le cas, gouverner en temps pandémie c'est un peu comme marcher et chiquer de la gomme en même temps — certains arrivent à le faire, et d'autres trébuchent sur leurs propres jambes. Par contre, il y a des dangers, car l'expérimentation libre et sans fondement en politiques publiques, c'est un luxe que le Nouveau-Brunswick ne peut probablement pas se permettre.

En même temps, certaines personnes réalisent que la SANB n'est pas uniquement une « gang de *chialeux* » ou bien de radicaux extrémistes qui ne pensent qu'aux langues officielles et à l'Acadie. Ces personnes prennent conscience que nous avons plusieurs lentilles d'analyse à notre disposition et qu'elles ont tout intérêt de nous garder proches d'elles... Nous sommes plus que capables de préparer des documents de politiques publiques, de mettre les gens en relation et de jouer le rôle d'intermédiaire. En matière d'immigration, par exemple, nous avons réussi à faire germer une idée, que nous avons réussi à vendre. Chose certaine, la forme finale du concept n'est pas encore connue, mais le GNB veut mieux comprendre ce qu'implique la dualité en immigration et les instruments que nous pouvons mettre en place pour la réussir.

Soyons très honnêtes : la faible assiette fiscale du Nouveau-Brunswick représente un défi de taille. Mais l'argent n'est pas vraiment à la racine de tous nos problèmes. Il faut se poser la question suivante : comment pouvons-nous investir dans le développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ? Comment pouvons-nous contribuer,

à notre façon, au développement de la province? Comment pouvons-nous créer une formule gagnante pour notre avenir, tout en favorisant l'autonomie? Et quid de la petite enfance? De l'éducation post secondaire? De l'immigration? Des changements fondamentaux quant à la fiscalité familiale? Des infrastructures? Le nouveau plan de développement global de la communauté doit mettre en évidence non seulement nos revendications et nos idéaux, mais également le rôle que la communauté doit jouer dans sa réalisation. Comment, par exemple, pouvons-nous maximiser la portée politique d'un levier juridique comme l'Article 16.1 de la Charte. L'Acadie doit être au centre des négociations fédérales-provinciales, voire en être l'instigatrice!

Malgré des péripéties anodines, parfois amusantes, nous avons de bonnes relations avec le gouvernement provincial, généralement respectueuses et à propos. Permettez-moi d'être expressément clair : nous faisons de la politique! Ça veut dire que nous entretenons des relations avec toutes les formations politiques. Nous tentons de comprendre qui influence qui, et nous parlons à ces gens-là! En tout temps! Nos relations sont aussi bonnes avec les Verts qu'avec les Libéraux, etc. Notre démarche est essentiellement la même au fédéral qu'au provincial. La politique, c'est de la politique! Nous recevons des documents sous embargo des attachés.es politiques, des députés.es, et j'en passe. De ma perspective, tous moyens à notre disposition sont bons, tant et aussi longtemps qu'ils respectent les limites de la légalité et de la décence.

### Révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick (et la question de l'immersion)

Le concept d'un Comité des langues officielles gagne du terrain, et je pense sincèrement que le projet se concrétisera – un beau jour! Ironiquement, je pense que notre concept servirait les intérêts de toutes les parties, autant politiques que communautaires. La LLO-NB, c'est le « cœur de métier » de la SANB. C'est notre dossier le plus important! Nous avons travaillé très fort en arrière-scène pour nous assurer que toute révision de la Loi se fasse de façon sérieuse, qu'elle ajoute de la valeur au régime linguistique et qu'elle engendre de nouvelles pistes de solutions quant au développement de nos droits linguistiques.

Bien que les travaux soient un peu déphasés dans le temps, en gros, nous avons lancé plusieurs actions en parallèle. Ultimement, le message principal est que la révision de la LLO-NB est un processus crucial, et que nous visons des améliorations à la Loi. Les commissaires qui assureront la révision ont été nommés et le travail de fond commence. En date de la rédaction de ces lignes, nous avons eu des discussions préliminaires avec les deux commissaires, qui semblent tous deux très bien intentionnés. Nous allons poursuivre notre plan de concertation communautaire et nous soutiendrons les initiatives de nos partenaires, le cas échéant.

En ce qui concerne de la révision de la LLO-NB, ce n'est pas la première fois que nous menons une telle démarche. Chose certaine, chaque révision est différente et les intentions politiques changent constamment. La SANB est prête à relever ce défi. Par contre, la question de l'immersion, qui est un dossier très important autant pour les anglophones que les francophones de la province, n'en est pas une qui connaît le même niveau d'attention. La

place du français chez la majorité anglophone est grandement influencée par la santé du système d'immersion française et le degré de succès qu'il connaît. Nos discussions avec des organismes comme *Canadian Parents for French* sont très fluides et respectueuses. Les anglophones qui prônent l'apprentissage du français, au moins philosophiquement, sont nos alliés naturels. La SANB, tout comme les institutions scolaires, doit faire partie de la solution, non seulement en ce qui concerne l'apprentissage de la langue chez les anglophones, mais également quant à son maintien après que ceux-ci quittent les bancs d'école. Si les anglophones ne se sentent pas les bienvenus lors de la fête du 15 août, c'est un problème collectif qui mérite réflexion. Les ponts servent à traverser les rivières, non à se laisser noyer à mi-chemin !

## Révision de la carte électorale du Nouveau-Brunswick

Nous avons eu du financement pour la rédaction d'un avis juridique (mémoire) sur les enjeux entourant la révision de la carte électorale du Nouveau-Brunswick. Ces travaux sont en cours de réalisation.

## Avenir de l'Acadie rurale

Depuis l'AGA de juin 2018, nous travaillons sur le concept de l'avenir de l'Acadie rurale. C'est un concept d'apparence simple, mais à multiples facettes. De concert avec divers partenaires, nous avons rédigé un document de réflexion sur la question de l'avenir du Canada rural, et non seulement l'Acadie rurale. Pour plusieurs, dont certains fonctionnaires, ce second angle n'était pas assez ambitieux pour entraîner des engagements conséquents.

Notre sortie à ce sujet et la publication de textes de réflexion ont provoqué quelques réactions. Une réaction particulièrement intéressante fut la publication d'un texte d'opinion signé Donald Savoie dans le *Globe and Mail*. L'idée que le Canada rural a besoin d'un sérieux coup de main commence à gagner du terrain. Nous rencontrons de plus en plus de parlementaires qui cherchent à mieux comprendre l'enjeu, pour collaborer sur la redéfinition des engagements de l'État fédéral quant au développement de nos régions rurales.

Mes discussions avec une diversité de gens me portent à croire que la SANB doit maintenir ce dossier dans l'espace public afin de marteler le message que l'avenir du Canada rural, surtout dans le contexte de l'après-Covid, est un dossier qui doit gagner en importance et en intérêt auprès de l'ensemble des formations politiques du pays.

## Réforme municipale

Depuis 2014, la position de la SANB en matière de réforme municipale demeure la pleine municipalisation. C'est un dossier de grande importance, car toute question de gouvernance par et pour les francophones est intrinsèquement liée à la notion l'autonomie.

## La politique fédérale

Le gouvernement fédéral était très dysfonctionnel depuis l'automne 2019, et la décision de proroger le Parlement nous a laissé un peu dans le flou. Quant à la pandémie, vous connaissez sûrement la situation autant que moi : les travaux des comités de la Chambre ont été annulés, le Sénat n'a pas siégé pendant des mois... Bref, c'est une absence d'activité qui est historique.

Toutefois, le discours du Trône était très révélateur ! Tout à coup, le français est en danger au Canada ! C'était toute une nouvelle ! Moi, je ne le savais pas ! C'est une grande révélation politique ! Cependant, la question demeure : est-ce que cela marquera une nouvelle ère d'interventionnisme étatique en matière de langues ? C'est très possible. Cependant, l'instabilité provoque l'instabilité et il faut demeurer conscient des difficultés entraînées par la pandémie.

Une face de rat dans un cubicule au service du Conseil privé (on appelle ces gens-là des « mémorialistes » en politique, car ils et elles rédigent des mémos que certaines personnes arrivent à lire, et même à comprendre) est payée pour « avertir » le gouvernement de certains sujets qui pourraient devenir problématiques pour le gouvernement. L'Acadie, depuis les premiers mémos de Charles Lawrence au Conseil colonial de la Nova Scotia, est un de ces « problèmes ». L'Acadie, ça irrite ! Je comprends le problème bien mieux que plusieurs, car je suis un Acadien de Terre-Neuve. Après le problème des *French Neutrals*, qui fut réglé par la solution simple d'un « voyage organisé à sens unique », il y a eu le *French Shore Problem* qui fut réglé par la solution qu'on nomma le *Bait Bill*. Il y eut le problème de Louis Riel, il y eut le problème de Louis Mailloux. Même George Étienne Cartier était un problème, avant qu'il soit jugé comme étant un élément d'une plus grande « solution ». Croyez-moi, ayant lu plusieurs de ces *Strategic Round-Trip Memos*, le Québec est un problème de taille. Mais, au moins, le Québec a droit à certains plans de contingence. Vous voyez, il y a une tendance qui se dessine : les Français d'Amérique sont un problème. De toute façon, comme dirait notre ami Lord Durham, un « Français d'Amérique » c'est un humain de qualité inférieure.

Petit-Rocher, c'est très loin d'Ottawa ! L'Acadie n'est pas sur la liste des dix enjeux prioritaires pour le gouvernement Trudeau. D'ailleurs, l'Acadie n'était pas sur la liste des dix enjeux prioritaires pour Harper non plus (ce que je peux confirmer par expérience personnelle). En ce sens, la situation ne change pas tellement. Certains d'entre vous ne





*Alexandre Cédric Doucet et Shirley MacLean, Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick*



*Alexandre Cédric Doucet et Serge Brideau devant l'Assemblée législative*



*Gauche à droite, Alexandre Cédric Doucet, Jenica Atwin, députée fédérale, Robert Melanson, Simon Ouellette*



*Rencontre du Conseil d'administration à Fredericton*

vont sûrement pas apprécier mes prochaines phrases, mais c'est comme ça : la plus grande force politique de l'Acadie c'est notre capacité d'irriter. Une bonne part de marketing par culpabilité ne fait pas de tort non plus ! Bien que cela puisse paraître caricatural, je ne pense pas que ce soit loin de la vérité.

Sans être « futuriste », la SANB doit analyser toute chose avec la lentille de l'avenir. En matière d'éducation postsecondaire, par exemple, la SANB peut-elle se permettre d'observer la crise financière de nos institutions universitaires comme un acteur indifférent ? Devrions-nous devenir des acteurs incontournables dans ce dossier ? En matière de langues officielles, est-il suffisant de tout simplement rêver à une LLO modernisée sans songer à la manière qu'elle sera mise en œuvre ? L'unanimité au sein de la francophonie canadienne devrait-elle être le baromètre utilisé pour mesurer l'impact de l'intervention étatique pour assurer de notre pérennité ? Lorsque les intérêts de la francophonie canadienne ne correspondent manifestement pas à ceux de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, avons-nous le courage et l'autorité morale de faire cavalier seul ? La paix, assurée par d'une francophonie canadienne heureuse et unanime, est-elle une réalité qui s'achète ? Si oui, à quel prix ?

## Modernisation de la Loi sur les langues officielles (Canada)

Foncièrement, je ne suis pas une personne pessimiste ! Trudeau a réussi à briguer deux élections sur le projet de la modernisation de la LLO, ce qui risque de se reproduire lors d'une troisième campagne électorale. Nos aspirations de voir déposer un projet de loi à la Chambre avant la fin de 2020 se sont effondrées avec la publication du livre blanc de la ministre Joly. Ironiquement, et possiblement à cause d'un essoufflement généralisé, ce document fut très bien reçu par la francophonie canadienne. À mon avis, trop bien reçu. Comme avec une nuit bien arrosée, c'est le lendemain qui pose problème ! La réaction de la francophonie canadienne a été dithyrambique, tout comme si la ministre Joly avait déjà livré un projet de loi exemplaire, par la suite adopté et passé à la Gazette parlementaire... Si seulement le processus législatif était aussi simple !

La dernière fois que la LLO a été modifiée en 1988, il a fallu 6 ans avant que le gouvernement fédéral annonce la mise en œuvre de la Partie VII (Articles 41 et 42). La modernisation de la LLO, c'est avant tout un référendum sur la Partie VII, car simplement dit, la mise en œuvre de toute nouvelle obligation issue de la Partie VII coûtera plus d'argent ! Nos sources nous indiquent que le coût éventuel lié au respect de la spécificité du Nouveau-Brunswick occasionnera une facture très salée pour le fédéral.

En ce sens, en date de la rédaction de ces lignes, nous « avançons » avec le livre blanc, *Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. Ce n'est certainement pas la fin du processus ni des tracasseries. Selon mon analyse de la chose, nous ne verrons probablement pas de projet de loi déposé à la Chambre des communes pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles avant le printemps 2022.

## Gestion des relations publiques, communications et liaison

Bien que la pandémie affecte à certains égards les relations avec nos partenaires, nous avons trouvé des façons d'améliorer nos pratiques afin de viser une plus grande flexibilité. La SANB est responsable de la concertation communautaire. Parfois, la SANB doit également s'assurer que ces démarches réussissent et, très souvent, cela entraîne des actions jugées non conventionnelles.

## La COANB et le Plan de développement global

Lors de la dernière année, nous avons passé à une nouvelle vitesse quant à la concertation communautaire. Nous avons déposé une demande de financement très agressive pour faire deux choses : 1) permettre le fonctionnement de la table de concertation des organismes sous une nouvelle structure plus souple et plus efficace, suite à la dissolution de la COANB, et 2) entamer le processus de mise à jour du Plan de développement global.

La concertation communautaire est essentiellement positive, et représente normalement une valeur ajoutée pour les participants, en facilitant le déploiement des forces vives et en servant de catalyseur communautaire. Il faut lancer des idées et entreprendre des actions pour assurer une meilleure utilisation des fonds publics, surtout dans l'ère très incertaine de l'après-Covid.

Après trois ans de travail, très souvent à contre-courant, les membres ont voté pour la dissolution de la COANB en octobre 2020. À cet effet, la SANB prépare actuellement la demande de dissolution formelle auprès des autorités pertinentes. L'ironie dans tout cela, c'est le niveau d'engagement accru pendant les réunions tenues dans le cadre de la nouvelle structure de concertation post-COANB, et ce, tant chez les présidences que chez les directions générales. J'ai espoir que ce nouveau modèle davantage informel et collaboratif marchera, car les gens veulent se rencontrer pour partager leurs frustrations, leurs victoires, et bien sûr leurs idées !

Nous avons également obtenu un financement pour mener la rédaction du prochain plan de développement global, qui comporte une importante stratégie de communications et de concertation. Parallèlement, nous visons le développement d'un outil de gestion informatique soutenu par une base de données, permettant aux gestionnaires de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick de recueillir et d'administrer les données essentielles pour calculer le rendement des organismes, tout cela afin de mesurer la progression et la réalisation des priorités énoncées dans le Plan stratégique communautaire (PSC). C'est un développement très intéressant quant à la gestion des résultats de nos organismes communautaires. Les travaux sont prévus pour les prochains 12 à 18 mois.



*Alexandre Cédric Doucet et le ministre de l'éducation et de la petite-enfance, Dominic Cardy*



*Alexandre Cédric Doucet et le ministre des Gouvernements locaux, Daniel Allain*



*La SANB rencontre le chef du Parti libéral, Kevin Vickers, lors des élections provinciales 2020*

## Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la SANB (2023)

Les travaux de préparation pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la SANB vont bon train. La rédaction d'un livre sur l'histoire de l'organisme avance : nous en sommes au troisième mandat, et nous avons déjà reçu l'ébauche de la première section (1973-1996). Nous n'avons pas beaucoup de nouvelles sur le projet de la création d'armoiries officielles, car la pandémie retarde les opérations de l'héraldique à Rideau Hall. C'est un dossier à suivre. Lors des prochains mois, nous allons commencer à cibler des thèmes et préparer un calendrier d'événements pour célébrer cet événement majeur.

## Relations avec la communauté anglophone, la désinformation et le site Covid-19

Nous avons effectué plusieurs travaux lors des derniers mois sur la grande question de la lutte contre la désinformation, autant sur l'enjeu des langues officielles que sur la Covid-19.

Cette année, nous avons eu l'occasion de mettre à profit les technologies développées dans le cadre d'un projet de lutte contre la désinformation en matière de langues officielles afin de faire notre part pour contrer la désinformation entourant la Covid-19. Bien que son lancement ait été marqué par certains questionnements médiatiques, le site [www.faitscovid19.com](http://www.faitscovid19.com) a connu son envol cette année, et le site a réussi à obtenir un taux de fréquentation très raisonnable.

À la SANB, nous sommes toujours à la recherche de solutions novatrices, souvent technologiques, pour aborder les grands enjeux sociaux de notre temps. Qu'on le veuille ou non, la lutte contre la désinformation sera dorénavant une des grandes luttes auxquelles nous devons faire face en tant que société. De ma perspective, nous avons tous et toutes un rôle à jouer dans ce combat, que nous soyons issus du milieu éducatif, universitaire, médiatique ou communautaire. Cependant, de telles initiatives nécessitent des engagements de financement à moyen terme si elles souhaitent se pérenniser. Bien que ce dossier soit d'une importance cruciale pour briser les mythes et pour construire des ponts, l'engagement de la SANB dans cette affaire est présentement à réviser.

## Regard neuf sur l'humanité...

Il n'y en aura jamais de facile ! Nous avons terminé la précédente année financière avec l'arrivée de la Covid ! Et là nous terminons l'année 2020-2021... toujours en confinement ! Ce ne sont donc pas les défis qui manquent. Par contre, après plus d'un an en état de pandémie, j'ose espérer que l'humanité a réalisé certaines choses ! Je ne suis

pas prophète, mais je pense qu'on peut prédire que l'avenir risque d'être similaire au passé. Nos efforts collectifs doivent se manifester par un organisme fort, capable, et d'une grande détermination. En réalité, la pandémie a exposé notre gigantesque fragilité. Le grand danger pour le Canada, et plus encore pour l'Acadie, c'est de devenir un pays caractérisé par l'avancement social à plusieurs vitesses. La pandémie a exposé les clivages sociétaux qui nous affligent et ce n'est pas beau !

Nous ne connaissons rien de l'avenir post-Covid. Mais, encore, le prophète en herbe que je suis croit très sincèrement que l'histoire risque de se répéter. La pérennisation de nos institutions et de nos structures doit être notre « mantra » lors des années à venir. Les soins de santé, l'éducation dans toutes ses formes et destinée à tous les âges, l'infrastructure pour nos aînés, bref, l'ensemble de notre écosystème social doit être renforcé. Une chose est claire : on doit absolument et davantage se prendre en main...

Alors que mon rapport tire à sa fin, je vais prendre un moment pour remercier tout le monde d'un même coup de pinceau ! Sincèrement, nous avons créé une belle toile ensemble ! J'insiste à dire « tout le monde », car lors de la dernière année, votre persévérance a été la preuve de votre volonté d'édifier un monde meilleur. Les gens n'ont pas abandonné le navire quand le moteur est tombé en panne : plutôt que de sauter à l'eau, vous vous êtes mis à ramer ! Bravo !

Le personnel, les membres du Conseil d'administration, les bénévoles, les conférenciers et conférencières des Parle-Ouères... tous et chacun, vous avez fidèlement été à l'appel. Merci de m'avoir épaulé, car avec vous, je sens que tout est possible. Ensemble, tout défi peut être surmonté !

Je termine en soulignant que sur le plan familial, il y a eu d'importants défis lors des derniers mois. Je tiens à vous souligner à quel point les petits mots d'encouragement et de soutien ont été une source d'énergie positive, surtout pour mon épouse. Pour cela, je vous remercie de tout mon cœur.

*Caelum non animum mutant qui trans mare currunt*

Acadiennement,  
**Ali Chaisson**



Gauche à droite, Véronic Thériault, Stéphanie Méroni, Sara Azhari et Denise Rousselle



Gilles Haché et André Lepine lors de l'AGA du Fonds de l'avenir de la SANB inc



Jacques Albert, administrateur du Fonds de l'avenir de la SANB Inc



Paulette Sonier-Rioux, Jacques Albert et Jean-Bernard Lafontaine, membres du CA du Fonds de l'avenir de la SANB Inc

# Les Parle-Ouères

## Tout d'abord, qu'est-ce qu'un Parle-Ouère ?

Les Parle-Ouères sont des cafés citoyens thématiques où l'on rassemble la population pour discuter d'un enjeu précis, dans une atmosphère décontractée. Le but est de proposer des pistes de réflexion qui pourraient éventuellement mener vers des actions concrètes. Ces cafés citoyens peuvent être organisés à la demande de citoyens ou de groupes afin d'aborder un enjeu spécifique.

Habitée d'offrir ces activités en présence de la communauté, la SANB s'est vue obligée de suspendre les Parle-Ouères pour quelques mois, le temps de revoir la structure par laquelle elle présenterait ces événements. Comme la grande majorité des événements de l'ensemble des organismes, la formule virtuelle a été priorisée. Cette formule comporte plusieurs avantages :

- Aucuns frais de location ou d'hébergement ne sont reliés à l'organisation ;
- L'organisation peut se faire rapidement afin d'être réactive à l'actualité ;
- Les membres de chaque région peuvent assister à l'évènement sans avoir à se déplacer et à dépenser sur le déplacement pour échanger sur des sujets communs. L'évènement est donc accessible pour tous.
- Cette formule permet aussi d'inviter des panélistes de l'extérieur de la province, sans frais. Elle permet donc d'ouvrir les horizons et d'offrir un contenu plus varié aux membres.

Cette année, quatre (4) Parle-Ouères ont été proposés :

- *Comment faire entendre la voix des francophones au gouvernement du N.-B.*, le 21 octobre 2020 ;
- *Ma couleur francophone*, le 4 novembre 2020. Ce Parle-Ouère, en partenariat avec le Réseau en immigration francophone du N.-B., était organisé dans le cadre de la Semaine nationale de l'immigration francophone ;
- *Retour sur 2020*, le 22 décembre 2020 ;
- *Le militantisme en 2021*, le 10 février 2021.



La SANB aimerait remercier tous les membres de la communauté d'avoir répondu à l'appel des Parle-Ouères virtuels. Elle aimerait aussi remercier tous les invités et panélistes s'étant prêtés au jeu :

- Stéphanie Chouinard, Ph.D.;
- Michelle Landry, Ph.D. ;
- Juan Manuel Toro Lara ;
- Mai Tran ;
- Nicolas Thériault ;
- Mathias Mawoussi ;
- Florine Perillat Monet ;
- Julie Gillet ;
- Nellys Kalgora ;
- Firas Salti ;
- Antoine Zboralski.



# Parle-Ouère

MERCREDI 10 FÉVRIER 2021 | 19H00  
VISIOCONFÉRENCE ZOOM

## LE MILITANTISME EN 2021

Pour participer et pour plus d'information:  
[sanb.ca/membres](https://sanb.ca/membres)

Pour les non-membres, contactez-nous :  
[info@sanb.ca](mailto:info@sanb.ca) | 1-888-722-2343

 **SANB**  
SOCIÉTÉ DE L'ACADIE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

 @sanb.ca  
 @SAcadieNB

 Patrimoine  
canadien

 <p><b>Julie Gillet</b></p>	 <p><b>Firas Salti</b></p>
 <p><b>Michelle Landry, Ph. D.</b> Professeure agrégée de sociologie Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir</p>	 <p><b>Antoine Zboralski</b></p>
	 <p><b>Nellys Kalgora</b></p>

**MOUVEMENT FÉMINISTE**  
**POLITIQUE**  
**BLACK LIVES MATTER**  
**ENVIRONNEMENT**

# Les sondages

Depuis janvier, la SANB propose un sondage chaque semaine aux membres. Ces sondages se rattachent souvent à l'actualité et permettent la mobilisation des membres, tout en leur permettant de partager leur opinion sur une diversité d'enjeux. Les résultats permettent à l'équipe de la SANB de confirmer la mise en œuvre d'actions, d'ajuster le tir ou de regarder complètement dans une autre direction, le cas échéant.

**Depuis janvier 2021, douze (12) sondages ont été proposés à l'ensemble des membres de la SANB :**

5 janvier 2021	Rencontre Higgs-Anglophone Rights Association of New Brunswick
14 janvier 2021	Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick
21 janvier 2021	Conférences de presse bilingues (gouvernement du Nouveau-Brunswick)
28 janvier 2021	Radio-Canada
4 février 2021	Rigueur fiscale
11 février 2021	Consultations réforme santé
18 février 2021	Grève des travailleurs en santé
25 février 2021	Rapprochement Acadie/Autochtones
4 mars 2021	Actions de la SANB, révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick
11 mars 2021	Thématiques AGA SANB
18 mars 2021	Budget gouvernement du Nouveau-Brunswick
25 mars 2021	Racisme systémique

# SONDAGE!!!!



**Tous les jeudis!**

Rendez-vous sur la  
plateforme membre  
de la SANB

[SANB.CA/membres](http://SANB.CA/membres)

 @sanb.ca

 @SAcadieNB

 Patrimoine  
canadien



# Les membres

La dernière année a été fructueuse par rapport aux nouvelles adhésions à la SANB. Tout d'abord, l'engouement pour le vote à la présidence (23 juin 2020) a mené plusieurs personnes à s'impliquer davantage auprès de l'organisme. Les résultats de l'élection provinciale de septembre 2020 ont été comme une onde de choc pour plusieurs personnes de la communauté acadienne et francophone. Résultat : la SANB a accueilli près de 600 nouveaux membres dans la semaine suivant ces élections !

Afin d'accompagner tous ses nouveaux membres, la SANB travaille actuellement sur la création d'un guide du militant. Ce guide servira d'outil, autant pour les militants néophytes que pour les militants déjà très actifs.

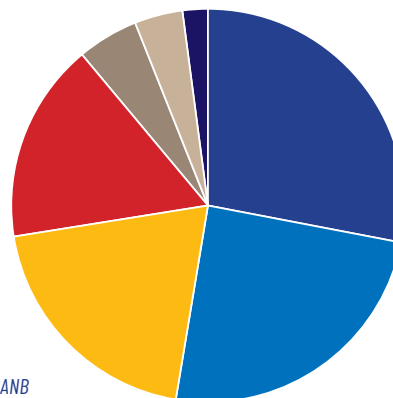
Statistiques des nouveaux membres (Avril 2020 à mars 2021)	Nouveaux membres
Avril à juin 2020	538
Juillet à septembre 2020 <i>(14 au 20 septembre)</i>	648 <i>(599)</i>
Octobre à décembre 2020	15
Janvier à mars 2021	108
<b>Total</b>	<b>1 309</b>

## VILLES PRINCIPALES

Moncton	1718
Shippagan	1357
Caraquet	1348
Edmundston	1079
St-Quentin	1013

## MEMBRES PAR RÉGION

	Péninsule acadienne
	Nord-Ouest
	Sud-Est
	Nord
	Sud
	Miramichi
	Hors-Acadie



Ville et région des membres actuels. Source : Plateforme membre SANB

### Projet BookTude – Lis pour voir !

**LIS POUR VOIR** invite les jeunes du secondaire à devenir booktueur le temps d'une vidéo!

En 2019-2020, grâce à un financement de Patrimoine Canada et du GACEF, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) a mis en place une plateforme et a produit du matériel pour accompagner les enseignants et les élèves dans la mise en ligne de contenu francophone d'ici pour les jeunes! Le lancement du projet **LIS POUR VOIR** se fera à l'automne 2021. Les bibliothécaires, agents de développement culturel et communautaire, les directions d'école et les enseignants peuvent recevoir le matériel dès maintenant!

Le but de **LIS POUR VOIR** est de proposer la recension d'un livre d'un **auteur francophone publié par une maison d'édition acadienne ou de la francophonie canadienne** dans une courte vidéo qui est ensuite diffusée sur une chaîne YouTube. La vidéo doit évidemment être réalisée en français. L'activité cherche à valoriser la lecture auprès des jeunes et à les encourager à partager leur intérêt pour les livres! Il donne la possibilité aux élèves de participer à un exercice stimulant et amusant mettant à profit le web et les réseaux sociaux, des technologies qu'ils connaissent bien et qu'ils utilisent assidûment.

Les enseignants, les animateurs culturels, les bibliothécaires et les libraires sont des intervenants clés, qui peuvent proposer cette activité et encourager les jeunes à y participer. **L'exercice s'insère d'ailleurs très bien dans le curriculum de français pour les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.**



# Lis pour voir

Un livre.  
Une caméra.  
Des vidéos  
qui deviennent  
virales!

Deviens influenceuse et influenceur et parle de tes lectures.  
Lis pour voir est un projet de chaîne booktube en français.

Organisé par :



En partenariat avec :



Patrimoine  
canadien



GACEF  
Groupe d'action-collaboration  
sur l'éducation en français

**Pour plus  
d'informations,  
contactez-nous!**

projet@sanb.ca  
1 (506) 380-9797  
[https://www.sanb.ca/fr/  
communiques/lis-pour-voir-  
exercice-booktube](https://www.sanb.ca/fr/communiques/lis-pour-voir-exercice-booktube)

# Rapport du directeur des communications



**Eric Dow,**

Directeur des communications

Depuis mes débuts à la SANB, j'ai toujours affirmé l'axiome suivant : le pouvoir de la SANB réside dans sa capacité d'influencer le discours politique et social au bénéfice de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Pour ce faire, il est primordial de bien relayer l'information à nos publics cibles pour qu'elle soit bien comprise. D'ailleurs, pour la SANB, la communication ne doit pas rester unidirectionnelle : l'organisme détient également la responsabilité de cultiver un engagement social auprès de sa membréité et de la société néo-brunswickoise plus largement.

La stratégie de communication de la SANB repose donc principalement sur le fait que les communications, en particulier les communications externes, doivent être perçues et vécues comme allant au-delà d'une simple transmission d'informations. Ces communications doivent servir à sensibiliser et donner à ses membres et à la population acadienne et francophone, le goût de s'engager pour la promotion et la défense du fait français au Nouveau-Brunswick. Quant aux communications internes, il est essentiel que la membréité se sente consultée et entendue par le biais de nos messages, afin de maximiser l'engagement et la mobilisation citoyenne.

La SANB doit également adapter ses communications en fonction de l'actualité et des dossiers de l'heure. C'est pour cette raison que l'organisme a adopté cette année une Stratégie de communication spécifique pour la révision Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une Stratégie de mobilisation communautaire pour la modernisation de la Loi sur les langues officielles fédérale. Alors que ces stratégies sont toujours en vigueur, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives quant à leur efficacité et leur succès. Cela dit, les statistiques ci-dessous présentées sur la portée médiatique et la performance générale des médias sociaux de l'organisme au cours de la dernière année démontrent que l'organisme est manifestement au centre des débats entourant les langues officielles, au Nouveau-Brunswick comme au palier national, l'organisme ayant été mentionné dans plus de 500 articles journalistiques !

L'organisme a dévoilé l'année dernière son nouveau site Web accompagné d'une section réservée exclusivement aux membres de l'organisme. Avec cette initiative, menée à bien en coopération avec la firme WebSolutions de Bathurst, la SANB a eu comme but de se rapprocher de ses membres en les interpellant sur des questions

importantes au développement de l'Acadie, notamment par l'utilisation d'une fonction sondage, tout en rendant le vote à la présidence plus accessible aux membres. Jusqu'à présent, nous avons reçu beaucoup de rétroaction positive, puisque cette plateforme aide à démocratiser l'organisme et d'ainsi se rapprocher des citoyens et des citoyennes de la province. La fonction sondage, l'infolettre et le nouveau vlogue du président semblent tous plaire grandement aux membres, qui veulent être à l'affut des activités et des revendications de l'organisme.

Cela dit, il est important de mesurer de façon concrète la portée des communications de la SANB afin de vérifier, dans la mesure du possible, les affirmations présentées ci-dessus. À ces fins, la SANB a poursuivi encore cette année une entente de service avec une plateforme de veille médiatique appelée Meltwater. Ce service a permis à la SANB de répertorier la présence de ses communications et de tous les articles qui parlent de l'organisme sur une variété de plateformes Internet, autant sur des sites de presse traditionnelle comme Radio-Canada ou le Devoir que sur les médias sociaux comme Facebook et Twitter.

Meltwater offre aussi un système de diffusion de contenu ainsi qu'un moteur de recherche avancé qui permet de cibler divers influenceurs dans la sphère médiatique. Ce système a permis à certaines communications de la SANB d'avoir une portée nationale.

Enfin, la SANB est toujours à la recherche de nouveaux canaux de communication pour rendre accessible au plus large public possible ses activités et ses revendications. À cet égard, la SANB s'est dotée cette année d'un compte Instagram et YouTube (SANBtv) afin de se pencher davantage sur la création de contenu de vulgarisation et de sensibilisation. Le développement de la chaîne YouTube en particulier a permis à l'équipe des communications de l'organisme de parfaire ses habilités en création de contenu vidéo, tout en mettant à profit les récents investissements de la société en matière d'équipements audiovisuels.

## Rapport des médias sociaux – 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

### FACEBOOK

#### Abonnés

Dates	Abonnés
1 <sup>er</sup> avril 2020	3 629
31 mars 2021	4 411
Augmentation de 782 abonnés (organique)	

## FACEBOOK

### Mentions J'aime de la page

Dates	Mentions J'aime de la page
1 <sup>er</sup> avril 2020	3 589
31 mars 2021	4 283
Augmentation de 694 J'aimes (organique)	
<b>Nombre de publications</b>	181

### Publications les plus populaires

Le 8 avril 2020	
Sujet	La SANB, l'UNF et la Distillerie Fils du Roy revendiquent un plan d'urgence sur la souveraineté alimentaire
Portée	22 101 (organique)
Réactions, commentaires et partages	525
Interactions avec la publication	2372
Le 6 mai 2020	
Sujet	Promotion collecte de Fonds SANB pour banques alimentaires (initiative COVID)
Portée	14 111 (organique et payé)
Réactions, commentaires et partages	289
Interactions avec la publication	585



<b>Le 7 mai 2020</b>	
Sujet	Biographies des candidats à la présidence de la SANB
Portée	49 533 (organique et payé)
Réactions, commentaires et partages	317
Interactions avec la publication	3 835
<b>Le 19 mai 2020</b>	
Sujet	Vidéo - Débat des candidats à la présidence (événement en direct)
Portée	15 100
Réactions, commentaires et partages	462
Visionnements de la vidéo	4 300
<b>Le 20 août 2020</b>	
Sujet	Exigences linguistiques dans la fonction publique du N.-B. : « La SANB n'acceptera aucun recul »
Portée	24 084
Réactions, commentaires et partages	517
Interactions avec la publication	4 559
<b>Le 9 septembre 2020</b>	
Sujet	Bilinguisme et politique : Vivons-nous une normalisation du discours antifrancophone ?
Portée	11 917
Réactions, commentaires et partages	221
Interactions avec la publication	1 386

<b>Le 16 septembre 2020</b>	
Sujet	Cadre Facebook d'abat-jour / Devenez membre de la SANB
Contexte	Suite aux élections provinciales où la région du Nord majoritairement francophone de la province a largement boudé les conservateurs, le PM Higgs a dit à un journaliste que les Acadiens voteraient pour un abat-jour s'il se présentait sous la bannière libérale. En réaction à ce commentaire, la SANB a lancé un cadre permettant aux gens de s'affubler d'un abat-jour dans leur photo de profil. Résultat : la SANB a reçu plus de 600 nouveaux membres en 48 heures.
Portée	9 742
Réactions, commentaires et partages	296
Interactions avec la publication	1 148
<b>Le 25 septembre 2020</b>	
Sujet	Journée de la francophonie ontarienne
Portée	11 886
Réactions, commentaires et partages	951
Interactions avec la publication	1 690
<b>Le 22 février 2021</b>	
Sujet	Vidéo de vulgarisation sur la LLO-NB
Portée	44 100
Interactions avec la publication	1 400
Visionnements de la vidéo	38 200

<b>Twitter</b>	
Tweets	289
Impressions des Tweets	361000
Visites du profil	10157
Mentions de la SANB	816
Abonnés	2961
Nouveaux abonnés sur la période	463

<b>Instagram</b>	
Abonnés	478
Publications	45

<b>YouTube (SANBtv)</b>	
Vidéos	22
Visionnements	2 365
NB	Jusqu'à présent, comme indiqué ci-dessus, le contenu vidéo de la SANB connaît un plus grand succès sur la page Facebook de l'organisme, car le compte SANBtv n'a pas encore eu la chance de se développer à son plein potentiel.

## Exposition, portée médiatique et sa valeur monétaire

L'exposition médiatique apporte des informations quant à la couverture d'un événement ou d'un sujet sur une période donnée. La portée potentielle donne quant à elle des informations sur la quantité potentielle de personnes ayant été exposées à l'information, notamment par la presse écrite ou les médias sociaux. L'équivalence en valeur publicitaire représente la somme qui aurait dû être dépensée en publicité pour atteindre le même public.

Période : 1<sup>er</sup> avril 2020 – 31 mars 2021

**Mentions de la SANB dans les médias**

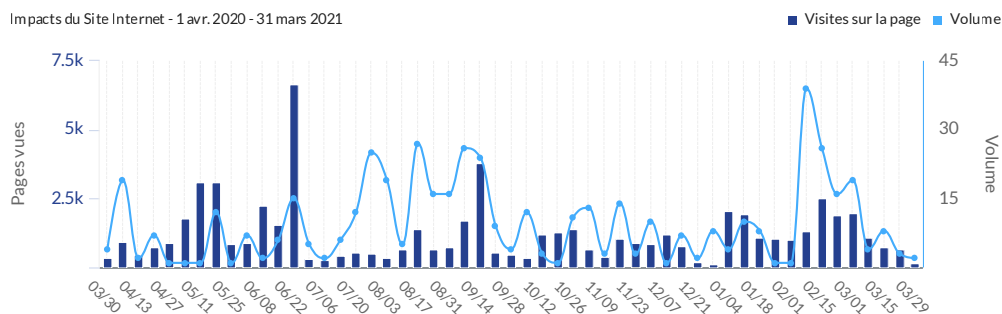
Médias traditionnels (articles de la presse écrite et en ligne)	503
Médias sociaux (Facebook, Twitter, blogues, forums)	2170

**Statistiques sur ces mentions**

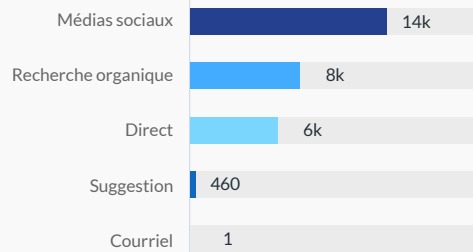
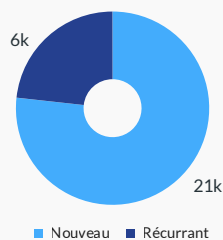
Portée potentielle – Médias traditionnels	631 millions
Écho – Médias sociaux : 288 articles ont été partagés 66,5 k fois sur les médias sociaux	7,37 millions
Équivalence en valeur publicitaire	5,8 millions \$

**Données tirées du site Web officiel de la SANB : [www.sanb.ca](http://www.sanb.ca)**

Impacts du Site Internet - 1 avr. 2020 - 31 mars 2021



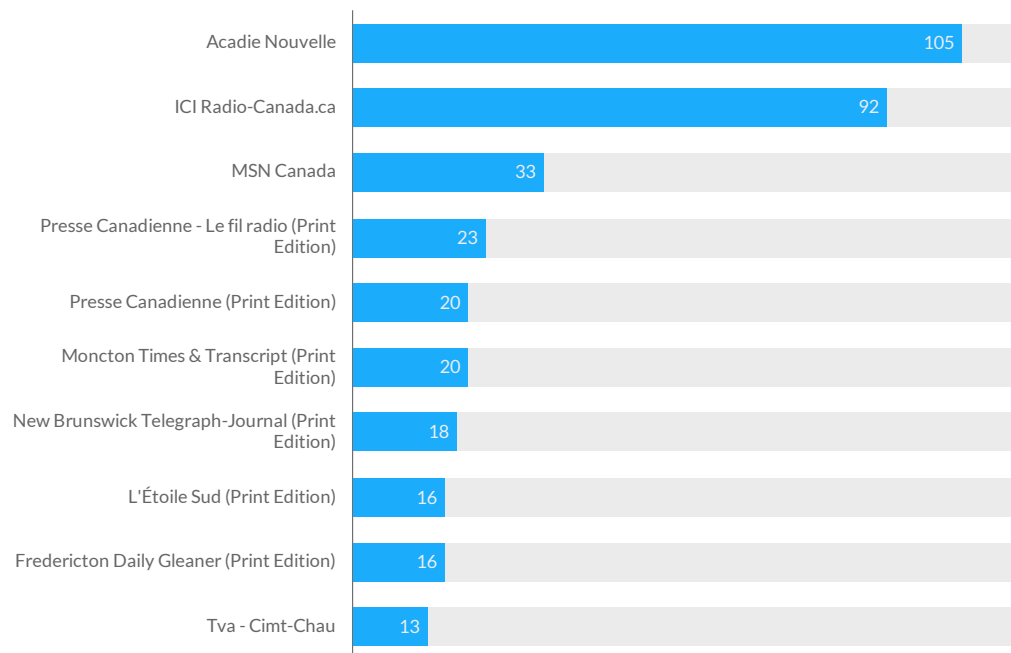
**UTILISATEURS**



## Sources principales

### Acadie Nouvelle est la source qui a le plus mentionné SANB

Top Publications par Volume - 1 avr. 2020 - 31 mars 2021



# Les états financiers

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
État de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds

Au 31 mars	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 9,893	\$ -
Débiteurs	217,947	213,363
Frais payés d'avance	3,996	1,375
Recevable du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	-	15,327
	<b>231,836</b>	<b>230,065</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45,036</b>	<b>2,107</b>
	<b>\$ 276,872</b>	<b>\$ 232,172</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	\$ -	\$ 42,280
Emprunt bancaire	-	8,000
Créditeurs et charges à payer	121,815	177,534
Apports reportés	16,347	2,251
Payable au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	89,901	-
	<b>228,063</b>	<b>230,065</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45,036</b>	<b>2,107</b>
<b>NON AFFECTÉS</b>	<b>3,773</b>	<b>-</b>
	<b>48,809</b>	<b>2,107</b>
	<b>\$ 276,872</b>	<b>\$ 232,172</b>

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**

État de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice le 31 mars	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<b>PRODUITS</b>			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	\$ 630,000	\$ 630,000	\$ 630,000
Subventions salariales	-	203,162	-
Administration de projets et autres	443,474	377,110	145,585
Projets	990,658	990,658	602,404
	2,064,132	2,200,930	1,377,989
<b>CHARGES</b>			
<b>FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT</b>			
Représentation et communications	1,073,474	1,086,262	772,187
<b>PROJETS</b>			
Emploi d'été Canada	3,712	3,712	4,177
Immigration francophone	483,344	485,271	307,212
SEED	-	-	5,381
COANB	-	-	45,689
Campagne de sensibilisation	-	-	69,388
Lutte	-	-	66,527
COVID-19	372,500	372,499	82,224
AcadieBOOKtube	26,055	26,055	23,237
Consultation PSC/LLO	64,400	64,400	-
Jeunesse Canada au travail	40,647	40,647	-
	990,658	992,584	603,835
	2,064,132	2,078,846	1,376,022
<b>EXCÉDENT AVANT AUTRE REVENU (DÉPENSE)</b>	-	122,084	1,967
<b>AUTRES REVENU (DÉPENSE)</b>			
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(180)	(1,965)
Contribution du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	-	10,000	6,827
Contribution au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	-	(85,201)	-
	-	(75,381)	4,862
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	\$ -	\$ 46,703	\$ 6,829

<b>LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.</b>				
<b>État de l'évolution des soldes de fonds</b>				
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>				
			<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<u>Non affecté</u>	<u>Investis dans les immobilisations corporelles</u>		
<b>SOLDES DE FONDS,</b>				
Début de l'exercice	- \$	2,107 \$	2,107 \$	(4,720)\$
Excédent (insuffisance) des charges sur les produits	52,448	(5,746)	46,702	6,827
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48,675)	48,675	-	-
<b>SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice</b>	<b>3,773 \$</b>	<b>45,036 \$</b>	<b>48,809 \$</b>	<b>2,107 \$</b>





*Le président Doucet et Gérald Arseneault, président de l'AEFNB à Fredericton*



*Rosella Melanson lors de l'AGA du Fonds de l'avenir de la SANB Inc*



*Robert Melanson, ancien président de la SANB, et Alexandre Cédric Doucet lors de l'AGA 2020 du Fonds de l'avenir de la SANB Inc*



*Lisa Savoie Ferron, ancienne membre du CA, et Alexandre Cédric Doucet*

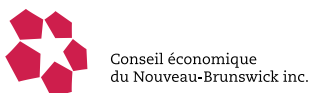
Depuis les débuts officiels du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) en 2011, la SANB est l'organisme qui gère administrativement le projet. Sa volonté de maintenir la vitalité des communautés acadiennes et francophones a amené la SANB à prendre une place prépondérante dans le dossier de l'immigration francophone. Comme partout au Canada, le Nouveau-Brunswick a fait le choix parmi d'autres actions, de mener une stratégie de croissance dont une partie est axée sur l'attraction et la rétention d'immigrants d'expression française au sein de la communauté néo-brunswickoise. (cf. Un nouveau départ ; la stratégie de croissance du Nouveau-Brunswick 2019-2024)

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est un projet financé à la fois par les gouvernements fédéral et provincial pour outiller les différentes communautés en situation minoritaire du Nouveau-Brunswick. Il aide à bâtir des actions pouvant aider à se développer et à maintenir le poids linguistique en partie grâce à l'immigration francophone. Vingt-quatre organismes ayant un impact direct ou indirect dans ce dossier se rassemblent plusieurs fois par année afin de pouvoir mettre en œuvre une stratégie commune et cohérente répondant aux objectifs à la fois fédéral (accueillir 4,4 % d'immigrants francophones d'ici 2024 au Canada) et provincial (accueillir 33 % d'immigrants francophones d'ici 2024 au NB).

La province du Nouveau-Brunswick a un fort potentiel pour accueillir des immigrants d'expression française en raison de son statut unique de province officiellement bilingue au Canada. C'est une force qui attire les nouveaux arrivants et qui permettra de nous démarquer des autres provinces du Canada, également sur le devant de la scène, pour attirer des immigrants d'expression française.

En tant qu'intermédiaire privilégié dans le dossier de l'immigration francophone entre le fédéral et le Nouveau-Brunswick, le RIFNB continue d'année en année de lister les défis et enjeux constatés dans notre province. Des actions collectives sont menées pour faire en sorte que les réalités rencontrées soient connues et comprises par les gouvernements et surtout que des moyens suffisants soient alloués aux différents organismes qui œuvrent en immigration francophone.

## Membres du RIFNB



## Partenaires financiers



**Stéphanie Méroni**

## Rapport de la coordinatrice du RIFNB

Malgré une année fort difficile en raison de la pandémie de Covid 2019 et des impacts sur les organismes communautaires, les membres du RIFNB ont malgré tout su s'adapter et apporter un soutien et une offre de service adaptée aux nouveaux arrivants d'expression française au sein de la province.

Des changements au niveau des ressources humaines du secrétariat du RIFNB ont été observés durant la dernière année fiscale. En effet, en août 2020, Stéphanie Méroni a repris son poste à la coordination comme suite à son congé parental et un nouveau poste a été pourvu par Chantal Rieswick-Vortmann comme agente de liaison au RIFNB. Dorénavant, le secrétariat du RIFNB dispose d'une équipe complète pour mener à bien les actions soumises par nos organismes membres.

Même si la pandémie de la Covid-19 a perduré, les rencontres des membres ont continué à rythmer notre année en mode virtuel. Encore plus en ce temps de crise, il est apparu évident que le RIFNB devait redoubler d'efforts pour appuyer convenablement ses membres et surtout apporter toute l'information utile et fiable aux nouveaux arrivants d'expression française de la province.

Le secrétariat du RIFNB en collaboration étroite avec ses membres a entrepris diverses actions, toujours dans le but de répondre au mandat d'origine du RIFNB, à savoir :

- Assurer une concertation et promouvoir des partenariats avec des intervenants de différents secteurs (communautaire, privé, parapublic, gouvernemental et municipal);
- Identifier les besoins, les lacunes et les atouts de la communauté et des nouveaux arrivants en fonction des différentes étapes du continuum de l'établissement;
- Développer des plans d'action en immigration francophone répondant aux besoins, lacunes et atouts identifiés et guider les priorités nationales en matière d'immigration francophone;
- Sensibiliser, mobiliser et appuyer les communautés et les partenaires dans la mise en œuvre d'un plan d'action en immigration francophone.

## Les principaux projets de 2020-2021

### 1. L'étude sur la capacité d'accueil des régions francophones à accueillir de nouveaux arrivants :

Chaque année, la population immigrante augmente de manière considérable dans les différentes régions francophones de la province. Les efforts de recrutement à l'international portent ses fruits, mais comportent un défi majeur : nos régions ne connaissent pas leur capacité d'accueil. Ce projet a pour finalité de créer un outil de planification et de gestion de la croissance démographique étroitement lié à l'immigration francophone. La communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick doit se positionner, et établir un état des lieux juste et concret de la situation actuelle en termes de services disponibles, pour ensuite cibler les actions à entreprendre pour accentuer la vitalité des régions francophones. La firme O Stratégies a été mandaté par le réseau pour mener à bien cette étude et elle soumettra ses rapports finaux en mai 2021. L'ensemble de l'étude sera disponible sur le site web du rifnb.ca.

### 2. La semaine nationale de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 2020 :

Sensibilisation de la communauté néo-brunswickoise à la thématique « ma couleur francophone » : cette 8<sup>e</sup> édition a représenté une occasion d'ouvrir le dialogue sur la réalité du racisme systémique que subissent beaucoup d'immigrants et d'apprendre à connaître les autres cultures. Une soixantaine d'activités ont été réalisées dans les quatre coins de la province avec une centaine de participants. Cet événement a été coordonné par le RIFNB, et plusieurs activités de promotion, de discussion, de projections de films, etc. ont eu lieu à cette occasion. Pour en avoir un aperçu, vous pouvez visiter la page web à cet effet : <https://rifnb.ca/semaine-imm-francophone>.

### 3. Tournée de la Caravane de la diversité en novembre 2020 et en mars 2021 :

Deux tournées de sensibilisation ont été organisées dans des écoles secondaires et postsecondaires francophones du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec l'organisme québécois Ensemble pour la diversité, où des ateliers sur le racisme, la diversité culturelle et le multiculturalisme ont été réalisés. Le but premier étant de renforcer la capacité de la communauté francophone du N. B. à lutter contre l'intolérance raciste et la discrimination, notamment dans les milieux éducatif et communautaire, soit les premiers lieux de socialisation

Pour chaque tournée, 15 ateliers ont eu lieu, touchant chaque fois plus de 250 personnes (élèves et enseignants). À l'issue des ateliers, les participants ont répondu à un questionnaire mettant en évidence certaines informations notamment :

- 98 % des élèves affirment avoir appris davantage sur la diversité culturelle et les stéréotypes.
- 91 % d'entre eux disent qu'ils vont valoriser l'ouverture aux différences et l'égalité à leur école
- 69 % des élèves ont grandement apprécié l'atelier et 31 % ont moyennement apprécié.

#### 4. Promotion de l'Acadie du Nouveau-Brunswick :

Dans ses efforts de promotion et d'attraction à l'international, le RIFNB a participé à des forums de recrutement de candidats à l'immigration francophone à travers deux événements virtuels : Destination Acadie, qui s'est déroulé en décembre 2020, et Destination Canada, qui a eu lieu en février 2021. La mission première de ces deux événements était de promouvoir le « vivre en français » au Nouveau-Brunswick et de mieux informer les candidats à l'immigration sur les services en français offerts. En raison de la pandémie, le format habituellement en présentiel s'est tenu en mode virtuel et a accueilli à eux deux plus de 13 000 participants et environ 2 000 participants ont visité le stand du RIFNB.

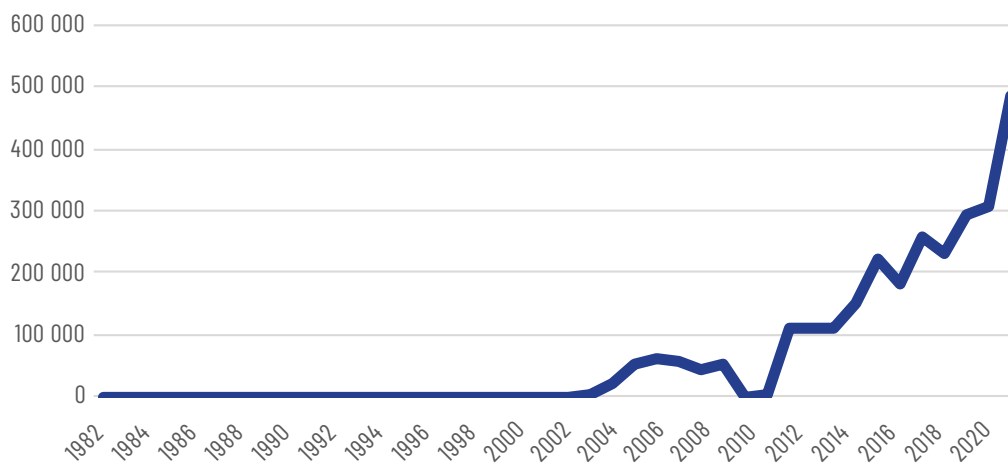
#### 5. Campagne de sensibilisation à l'immigration francophone à travers le Mois de l'histoire des Noirs :

Le Mois de l'histoire des Noirs a mobilisé plusieurs acteurs communautaires, dont les membres du RIFNB. Un calendrier global pour la province a été créé, partagé avec les membres et publié sur nos différentes plateformes, soit Facebook et le site Web du RIFNB.

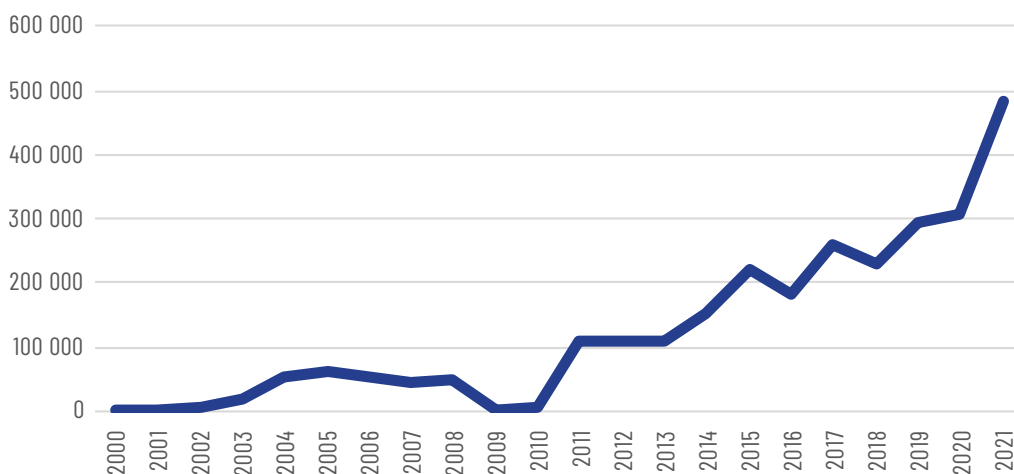
##### Résultats :

- 11 600 vues sur la vidéo de lancement du Mois de l'histoire des Noirs sur Facebook ;
- 19 projections de films documentaires et près de 25 000 vues des vidéos ;
- 7 témoignages et/ou histoires partagés durant ce mois.

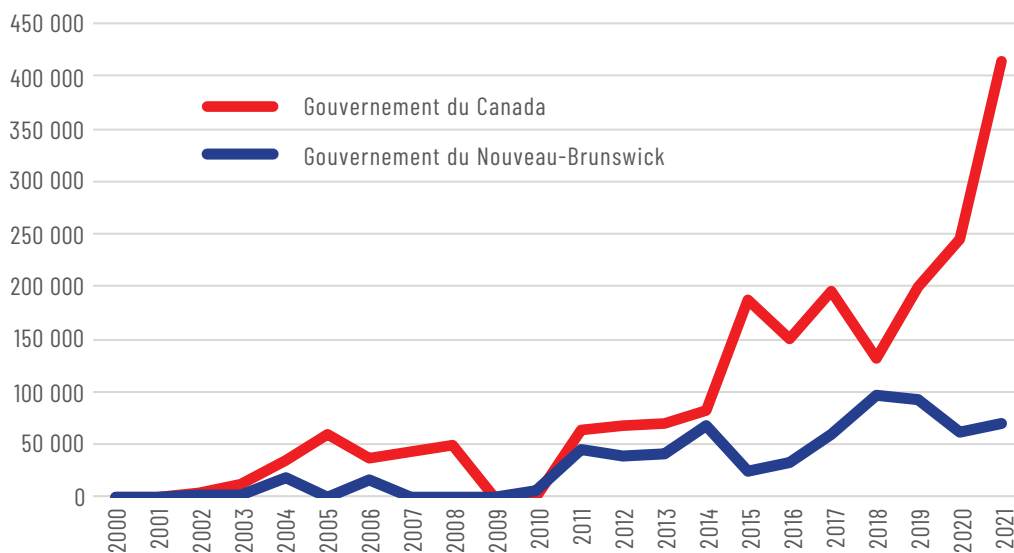
### Revenus pour l'immigration francophone depuis 1980



## Revenus pour l'immigration francophone depuis 2000



## Différence en financement des différents gouvernements pour l'immigration francophone depuis 2000



**Sara Azhari**

## Rapport de la responsable des communications du RIFNB

La responsable de communication a mis en place une stratégie de communication englobant les campagnes de promotion de la vie en français au Nouveau-Brunswick à travers la participation à Destination Canada, Destination Acadie et des webinaires/sessions d'information à l'international (plus de 13 000 participants en direct et plus de 1500 rediffusions sur YouTube). Cette stratégie comprend également la centralisation des services en français offerts aux nouveaux arrivants d'expression française, notamment grâce au site web du RIFNB : [www.rifnb.ca](http://www.rifnb.ca) qui a été conçu et élaboré à l'interne en sa totalité (contenu, design, graphisme, conception web, etc.).

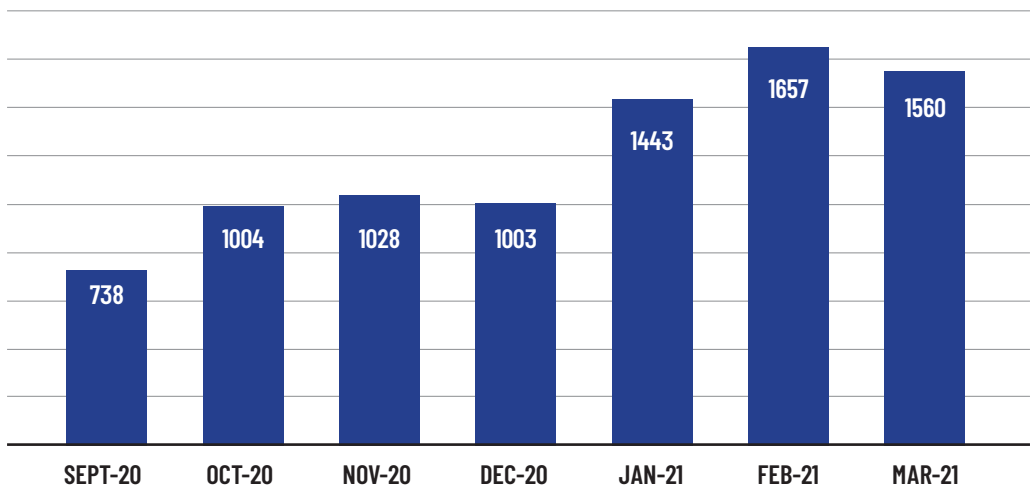
J'ai également travaillé sur des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir l'importance de la richesse multiculturelle et les bienfaits de l'immigration francophone, à travers une série de témoignages d'immigrant.e.s travailleur.e.s essentiel.le.s et les campagnes de sensibilisation #immigrationÇaCompte et #immigrationJycrois. Ces campagnes avaient comme cible principale la communauté néo-brunswickoise mobilisée à travers la campagne de communication région vedette qui met en avant les différentes régions du Nouveau-Brunswick à travers les paysages, les services offerts et la dimension culturelle de chacune d'entre elles.

*Patrick Tétieu,  
Bathurst N.-B.  
Photo prise par  
le talentueux  
photographe David  
Champagne dans  
le cadre de la  
campagne les héros  
de l'immigration.*





Données site web RIFNB



## Statistiques des réseaux sociaux et du site Web du RIFNB pour l'année 2020-2021

Page Facebook	Total
Abonnés	3 003
Impressions des publications	826 844
Portée des publications	640 913

Compte Instagram	Total
Abonnés	371
Mentions j'aime	157
Impressions des publications	51 481

Compte Twitter	Total
Abonnés	184
Impressions des tweets	31 176
Visites	2 037

Compte LinkedIn	Total
Abonnés	286

Compte Twitter	Total
Abonnés	265
Vues de vidéos	329 354

# Message du président du Fonds de l'avenir

L'année 2020-2021 a été une année relativement stable sur les marchés financiers, malgré la COVID-19. La valeur du Fonds de l'avenir de la SANB a atteint 1 912 772 \$ en date du 31 mars 2021.

Selon les règlements, les montants excédant 1 million plus la valeur inflationnaire accumulée seront disponibles à être transférés à la SANB. Le montant net à être transféré à la SANB au 31 mars 2021 sera dévoilé lors de l'AGA 2021 du Fonds de l'avenir Inc.

Les principaux rôles du conseil d'administration du Fonds de l'avenir de la SANB Inc. sont de s'assurer que le Fonds est bien géré financièrement et de façon éthique et de distribuer les surplus selon la politique établie.



**Gilles Haché**

Je voudrais prendre l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur intérêt à faire du Fonds de l'avenir de la SANB Inc. un outil pour le développement de la communauté acadienne.

Au personnel de la SANB, merci de votre appui. J'aimerais également remercier Serge Sonier de Gestion de patrimoine Assante pour sa disponibilité et ses excellents services professionnels.

J'invite les gens intéressés à venir rejoindre notre groupe.

## **Membres du conseil d'administration :**

- Gilles Haché, président
- Jean Bernard Lafontaine, vice-président
- Paulette Sonier Rioux, secrétaire
- Jacques Albert, administrateur
- Jocelyne Hachey, administratrice
- André Lépine, trésorier

<b>FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.</b>		
<b>État de la situation financière</b>		
<b>Au 31 mars</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 981 \$	549 \$
Placement à court terme	19	110 401
Intérêts courus à recevoir	2 025	2 929
Recevable de la SANB	89 901	-
	93 926	113 879
<b>PLACEMENTS</b>	<b>1 818 846</b>	<b>1 368 846</b>
	<b>1 912 772 \$</b>	<b>1 482 725 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Payable à la SANB	- \$	15 327 \$
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
<b>FONDS DE RÉSERVE DE LA SANB</b>	<b>281 701</b>	<b>206 500</b>
<b>NON AFFECTÉ</b>	<b>1 631 071</b>	<b>1 260 898</b>
	<b>1 912 772</b>	<b>1 467 398</b>
	<b>1 912 772 \$</b>	<b>1 482 725 \$</b>

<b>FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.</b>		
<b>État des résultats</b>		
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>PRODUITS</b>		
Administration	6 014 \$	6 687 \$
Gain sur cession de placements	14 037	12 422
Revenu d'intérêts	10 377	12 226
Revenu de dividende	12 949	20 191
Dons	-	150
	<b>43 377</b>	<b>51 676</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration	6 014	6 687
Frais de gestion des placements	17 021	16 789
Frais bancaires	83	71
	<b>23 118</b>	<b>23 547</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>20 259</b>	<b>28 129</b>
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>		
Augmentation (diminution) de la valeur marchande des placements	349 914	(122 124)
Contribution de (à) La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.	75 201	(6 827)
	<b>425 115</b>	<b>(128 951)</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR</b>		
<b>LES PRODUITS)</b>	<b>445 374 \$</b>	<b>(100 822) \$</b>

<b>FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.</b>				
<b>État de l'évolution des soldes de fonds</b>				
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>				
			<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<u>Non affecté</u>	<u>Fonds de réserve de la SANB</u>		
<b>SOLDES DE FONDS, début de l'exercice</b>	1 260 898 \$	206 500 \$	<b>1 467 398 \$</b>	1 568 220 \$
Transfert à La Société de l'Acadie				
Transfert au fonds de réserve de la SANB	(75 201)	75 201	-	-
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	445 374	-	<b>445 374</b>	(100 822)
<b>SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice</b>	<b>1 631 071 \$</b>	<b>281 701 \$</b>	<b>1 912 772 \$</b>	<b>1 467 398 \$</b>

## La SANB souhaite remercier ses bailleurs de fonds pour leur appui continu



Patrimoine  
canadien



Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada



**Éducation postsecondaire, Formation et Travail**

*(division de la croissance démographique, direction de l'immigration,  
de l'établissement et du multiculturalisme)*



Emploi et  
Développement social Canada

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL



YOUNG CANADA WORKS



**Bureau :**

702, rue Principale Petit-Rocher  
(bureau 5), (N.-B.)  
E8J 1V1

T 1-888-722-2343 ou 506-783-4205  
@ info@sanb.ca

 @SAcadieNB

 @sanb.ca

 S\_Acadie\_NB

 SANBtv

[www.sanb.ca](http://www.sanb.ca)